

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.



Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

LE MOT DU COMITÉ

Une étape qui fait du bien !

Le Tour de Romandie est de retour à Saint-Imier. C'est un signe positif. Ce n'est pas seulement une étape sportive que notre Cité accueille, manifestant ainsi son attrait pour le cyclisme, ce sport professionnel si populaire, puisqu'offert à toutes et à tous.

C'est aussi une étape vers un retour à la vie normale dans le chemin bien long qui nous mène à travers la pandémie qui a bouleversé nos vies depuis plus d'un an.

Après des mois de restrictions et d'interdictions, de premières mesures d'assouplissement rendent possibles à nouveau des activités qui avaient été interdites. Ce n'est pas encore la liberté totale, mais l'existence des assouplissements et surtout la démonstration qu'ils n'entraînent pas d'aggravation de la situation sanitaire nous conduisant à une vie sociale plus complète.

En accueillant l'étape du Tour de Romandie, Saint-Imier démontre qu'elle veut participer à ce mouvement de retour à la vie normale, et qu'il est possible que des manifestations, ici sportives, bientôt culturelles, se tiennent à nouveau. Notre comité est fier de participer, à son modeste niveau, à ce mouvement.



2015: plus de 10 000 personnes pour applaudir le vainqueur, 2021 malheureusement sans public à l'arrivée, photo: © Agence Bist

Bien entendu, les contraintes sont particulières. La manifestation sportive d'envergure mondiale qui fait étape à Saint-Imier se tient dans une bulle sanitaire aux conditions strictes fixées par l'UCI (Union cycliste internationale). Les conditions de

la bulle sanitaire UCI, dans la zone d'arrivée, sont plus strictes que ce que permettent depuis peu les nouvelles règles édictées par le Conseil fédéral avec effet au 19 avril. Ces conditions UCI doivent répondre à des exigences particulières, celles

d'une manifestation sportive de niveau mondial. Il est important que, le temps de l'étape, ces conditions soient respectées. Le comité d'organisation remercie par avance la population, les entreprises et commerçants de leur compréhension et du respect des conditions sanitaires particulières. Ainsi, nous participerons à la réussite de la manifestation, et nous marquerons que la tenue de manifestations sportives, culturelles est possible.

Au-delà du plaisir purement sportif, qui se goûtera au long de l'étape ou en suivant un des nombreux médias qui diffuseront l'étape, Saint-Imier marquera sa confiance en l'avenir et son envie d'œuvrer pour une vie sociale, culturelle et sportive foisonnant à nouveau. | comité

ALLER APPLAUDIR LES COUREURS: OUI, MAIS PAS PARTOUT ET AVEC LE MASQUE

Le public n'aura pas accès à la zone d'arrivée, qui se trouve sous bulle sanitaire UCI. En dehors de celle-ci, ce sont les règles normales qui s'appliquent dans le domaine public (respect des distances, masque obligatoire (exigence de l'UCI et du TDR) et regroupements de plus de 15 personnes non autorisés). C'est sous conditions de respecter ces règles que l'étape pourra être suivie sur son parcours (dans les localités, au sommet des cols par exemple).

La dernière heure de course de l'étape pourra être suivie en direct sur la chaîne de télévision RTS deux. Le Tour de Romandie est diffusé en direct dans 60 pays. Au total, ce sont 143 pays qui reprennent les images du Tour, soit une audience globale de 16 millions de personnes sur de multiples médias.

SOMMAIRE

Des coups de klaxon retentiront

... pour avertir les habitants de Péry-La Heutte

5

Une première en Suisse romande

L'hôtel Le Cip et la protection active du climat

10

Les guichets rouvrent à Saint-Imier

Après 13 semaines de fermeture dues à la Covid

8

Santé mentale en question

Un numéro d'urgence au service de la population

10

La monnaie CIDE bientôt en vente

Dans le but d'aider à relancer l'économie locale

9

Jetez un coup d'œil à l'agenda

Pour ne manquer aucun événement régional!

10

LA BULLE SANITAIRE UCI

La course du Tour de Romandie se déroule dans une bulle sanitaire dont les conditions sont fixées par l'UCI. Cette bulle sanitaire hermétique sera construite dans la zone d'arrivée, soit entre le magasin Rochat et la Place du 16 Mars. Il ne sera pas possible de se trouver dans cette zone aux heures suivantes: de 14h30 à 15h15, de 15h45 à 16h30 et pour l'arrivée de 17h à 17h45.

Le parc des bus et voitures des directeurs sportifs à la rue des Noyes se trouve également dans une zone sanitaire hermétique, de sorte que la rue des Noyes sera fermée de 13h à 19h. Il y aura 4 Covid-Angels dans la zone.

LE PARCOURS

164,43 km. Montée: 3427 m. Descente: 3046 m. Durée prévue: 4h23.

Avant d'arriver à Saint-Imier pour la 4^e fois après 1950, 1984 et 2015, l'étape partira de La Neuveville à 13 heures pour un premier passage à Saint-Imier à 14h44 en provenance de Chaumont-Les Pontins. Le second passage interviendra à 16h04, après une boucle qui aura mené les coureurs de Mont-Crosin à La Chaux-de-Fonds. La course s'attaquera aux Pontins puis à la Vue-des-Alpes, avant de se terminer, par un second passage aux Convers et l'arrivée à Saint-Imier à 17h13.

LES COUREURS

Les 19 équipes officielles de l'UCI WorldTour ainsi que l'équipe de Suisse, animeront cette 74^e édition du Tour de Romandie, à nulle autre pareille. De grands noms seront au rendez-vous: Marc Hirschi, Stefan Küng, Stefan Bissegger, Peter Sagan et bien sûr Chris Froome, double vainqueur du TDR et quadruple vainqueur du Tour de France.

ÉTAPE DU TOUR DE ROMANDIE À SAINT-IMIER, COMITÉ D'ORGANISATION

John Buchs, Président, sponsoring, bénévoles & secrétariat, Stéphane Boillat, Vice-président & promotion extérieure, Eric Achermann, Construction & logistique, Olivier Biffrare, Animation & tombola, Vincent Brahier, Développement durable & transports, René Lautenschlager, Sécurité, police & circulation, Marielle Zumwald, Finances.

TRAFIC ROUTIER PERTURBÉ

Les routes parcourues par les coureurs seront totalement fermées environ une heure avant le passage du peloton et de la caravane publicitaire qui ne distribuera cette année aucun objet.

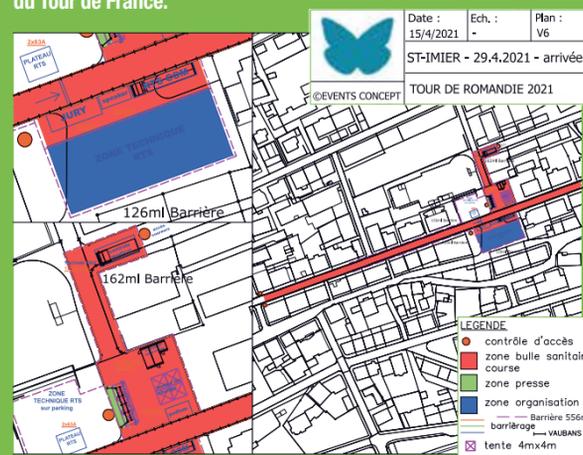
A Saint-Imier, la route cantonale sera fermée toute la journée et la circulation se fera comme pour l'Imériale ou la foire qui aura par ailleurs lieu le lendemain.

Il sera interdit de parker dans plusieurs quartiers, soit les rues Agassiz, Beau-Site devant les halles, Jonchères, Champs-de-la-Pelle, Raisin et de la Serre.

Le Comité d'organisation sollicite votre bienveillance et vous prie de respecter la signalisation, ainsi que les consignes de la police, de la protection civile, des commissaires et des bénévoles.

TOMBOLA

Des lots d'une valeur de plus de 30 000 francs. Des billets sont en vente à la Boucherie Pellet, chez CDM, Garage GL Import et Velo Nello. Le tirage de la tombola aura lieu jeudi 29 avril à 10h. Les heureux gagnants seront avertis immédiatement par téléphone.



Immobilier

À LOUER OU À VENDRE
TRAMELAN

Loft original de 4½ pièces
situation privilégiée

Salle de bains-wc / wc-douche, 2 chambres d'enfants ou bureau, place de parc, jardin.

Utilisation partagée: grand parc, sauna, jardin d'hiver, locaux communs et lieu de bricolage, local à vélos.

Loyer 1350 fr. par mois, charges comprises. Garage 80 fr.

Libre dès le 1^{er} septembre 2021
Tél. 079 239 02 42

À LOUER
SONCEBOZ

Rue Centrale 1
Studio avec cachet

Loyer 650 fr. charges comprises

Tél. 032 489 23 70

À LOUER
TRAMELAN

Appart. 4 pièces

Loyer 920 fr. garage et charges comprises.

Tél. 079 304 94 21

À LOUER
CORTÉBERT

rue des Vernayes 13
Appart. 3½ pièces

1^{er} étage, cave, galetas, balcon, jardin, terrasse.

Loyer 1150 fr. charges comprises.

Tél. 079 777 37 56

Cherche forêt à acheter
région Jura bernois, Jura et environ

Nous étudions toutes propositions.

Offre sous-chiffre: N° 210416-1

Par e-mail: fac@bechtel-imprimerie.ch

Par poste: Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 17 56

CHERCHE À ACHETER
Chalet

Jura bernois ou Plateau de Diesse

Tél. 079 519 00 41

En vente à l'imprimerie BAUX À LOYER

Emplois



En raison du prochain départ de la titulaire, le Conseil communal des Breuleux met au concours:

1 poste de directrice/directeur à la Maison de l'Enfance
pouvant être complété par des tâches éducatives

Tâches principales:

- encadrer une équipe pluridisciplinaire (éducative, cuisine, intendance et administrative);
- fixer les buts pédagogiques de la structure avec l'aide du personnel, se charger de les atteindre;
- assurer un accueil sécurisé et des prestations de qualité;
- organiser l'horaire, les vacances et les absences du personnel et décider des tâches et responsabilités de chacun afin de veiller au bon fonctionnement de l'établissement, également en son absence;
- coordonner le travail;
- se charger d'entretenir de bons contacts avec les autorités, le personnel et les parents;
- être responsable de l'application du règlement et des tarifs de la Maison de l'Enfance;
- collaborer à la facturation des prestations.

Exigences:

- être en possession d'un diplôme d'éducatrice/éducateur de l'enfance;
- bonne expérience dans le domaine de l'enfance;
- sens de l'organisation;
- être en possession du titre de directrice/directeur d'institution ou être disposé/e à suivre la formation.

Nous offrons une place de travail au sein d'une équipe jeune et dynamique dans des locaux neufs et fonctionnels.

Traitement: selon l'échelle des traitements de la République et Canton du Jura.

Taux d'occupation: à convenir, mais au total entre 60 % et 90 % ou à discuter.

Entrée en fonction: date à convenir.

Renseignements: peuvent être obtenus auprès de M^{me} Pamela Rais, conseillère communale au 079 430 92 23.

Les candidat(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur postulation, accompagnée d'un curriculum vitae, d'un extrait de casier judiciaire et des documents usuels, **jusqu'au mercredi 12 mai 2021** (date de réception faisant foi) à l'adresse suivante: Conseil communal, « Postulation direction Maison de l'Enfance », rue des Esserts 2, 2345 Les Breuleux.

Le Conseil communal

Favorisez
nos
annonceurs



ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:

- Des jeux de société
- De la gymnastique douce
- Des activités à l'extérieur
- Concert et spectacle
- Du repos
- Des repas de qualité
- Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Numéro national
0842 80 40 20



Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:

SAMD, 032 487 68 78

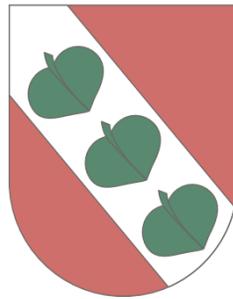
Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:

Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

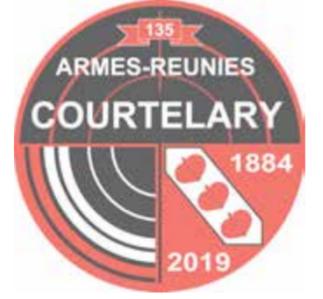
Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):

SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch



Société de tir
Armes-Réunies
Courtelary



Tir d'ouverture du district de Courtelary

Dans le respect des normes sanitaires prescrites

Heures de tir

Samedi	24 avril 2021	18 h 00 – 20 h 00
Dimanche	25 avril 2021	8 h 30 – 11 h 30

Lieu: Stand de tir Courtelary

Ouvert aux membres des sociétés de tir de l'AJBST

Michel Cudré-Mauroux
Rue Bretin 3, 2608 Courtelary
079 796 32 17, michel.cudre@sunrise.ch

Un service complet au cœur de votre région

imprimerie
bechtel sa

www.bechtels-imprimerie.ch 2608 Courtelary 032 944 18 18

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet

Campagne publicitaire
Création de stand

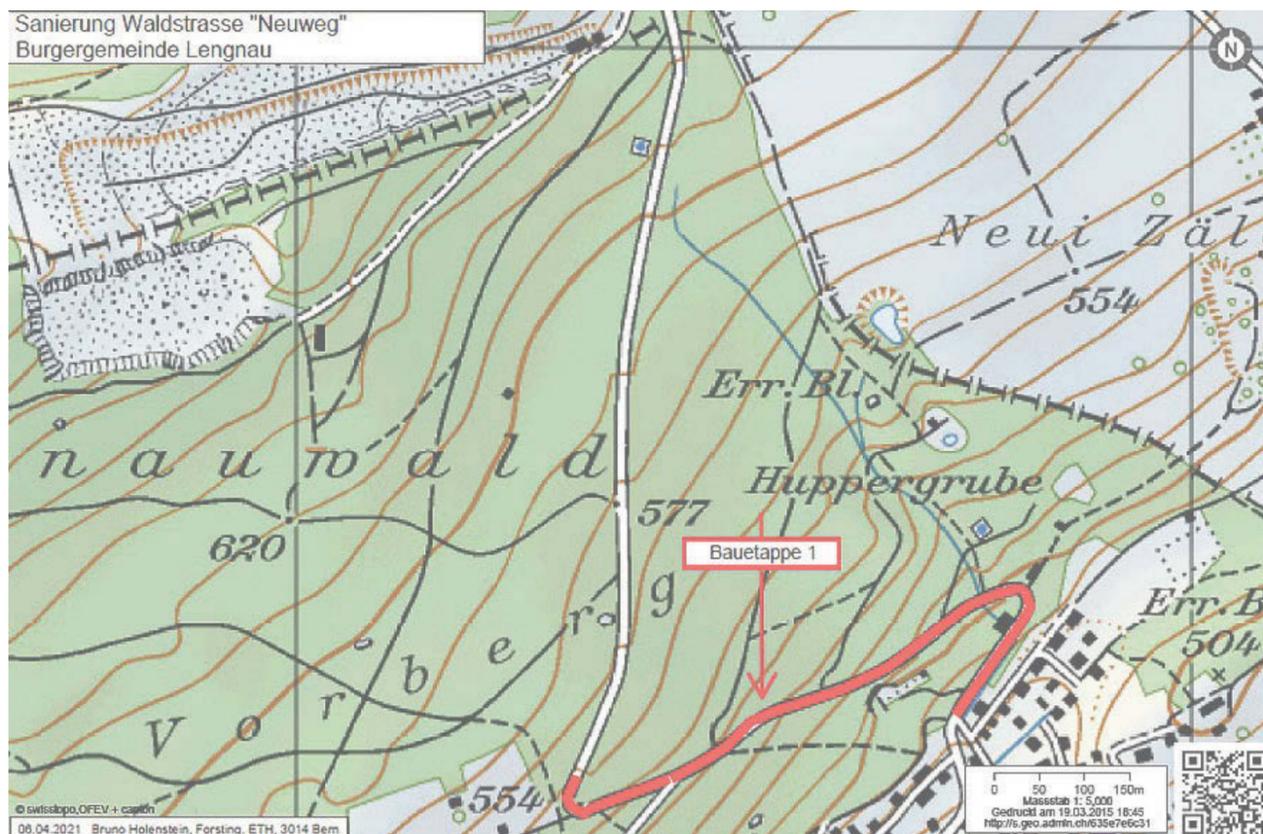
Multimédia
www.clin-d-oeil.net

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Réfection du tronçon Neuweg au-dessus de Lengnau

Informations sur le chantier à venir



Les travaux concernant le changement des canalisations dans le périmètre du Neuweg (route forestière de l'Oelestrasse 26 à l'entrée de la carrière Firsi) étant terminés, la bourgeoisie de Lengnau va prochainement assainir le tronçon Neuweg.

Les travaux vont débuter le jeudi 22 avril et dureront jusqu'à la fin du mois de mai.

Dans un premier temps, le trafic pourra continuer d'utiliser ce tronçon avec certaines restrictions. En revanche, il faudra s'attendre, durant la pose du

revêtement final, à une fermeture complète de la route pendant environ une semaine. Cette fermeture sera publiée en temps voulu dans le *Journal officiel de la commune de Lengnau*.

Les accès aux propriétés seront assurés avec une déviation. Une signalisation sera installée sur place.

La bourgeoisie de Lengnau assure qu'elle fera tout son possible pour limiter les désagréments causés par les travaux et remercie d'avance les utilisateurs de leur compréhension et de leur tolérance. | cm

Don Clientis

Pour la 2^e année consécutive, les représentants ont approuvé, par voie de correspondance en raison de la pandémie, la proposition du conseil d'administration de la Clientis Caisse d'Epargne Courtelary, soit d'attribuer aux communes municipales et bourgeoises actionnaires de la banque un don de plus de 367 000 fr. au total.

Le montant précité comprend un don exceptionnel et unique pour les communes municipales

de 3 fr. supplémentaire par habitant, afin de soulager quelque peu les conséquences financières du ralentissement économique causé par le coronavirus.

La commune de Romont a, pour sa part, reçu 2151 fr. 80 à faire valoir sur ses charges en matière de prévoyance sociale. Le Conseil municipal a adressé ses plus vifs remerciements à la banque Clientis Caisse d'Epargne Courtelary pour son geste fort apprécié. | cm

Comptes communaux 2020

Les comptes 2020 ont été acceptés par le Conseil municipal le 22 mars dernier. Ils ont ensuite été contrôlés par la fiduciaire qui les a trouvés en ordre. Le porte-monnaie communal se porte bien et est parfaitement bien géré, le Conseil municipal remercie son administratrice pour la bonne gestion des comptes.

Les postes de dépenses ont été très bien tenus puisqu'aucun dépassement notable n'a été relevé. D'un autre côté, les revenus fiscaux ont affiché une belle croissance qui provient essentiellement d'impôts non périodiques tels que ceux perçus sur des gains immobiliers et sur des prestations en capital (versement de 2^e et 3^e pilier). Les taxes ont également été supérieures aux prévisions en raison de nouvelles taxes de raccordement qui ont pu être facturées. A noter qu'il est toujours très difficile de budgéter ce genre de taxes étant donné que ce sont



des recettes aléatoires dépendant directement de l'activité immobilière. Idem avec la budgétisation des impôts spéciaux qui sont des rentrées financières non périodiques et par conséquent qui ne peut se baser sur aucun élément concret.

Le compte global, celui qui contient le résultat des *entreprises communales* (approvisionnement en eau, évacuation des eaux usées, déchets),

boucle sur un excédent de revenus de 80 310 fr. alors que le budget prévoyait un exercice déficitaire de 34 375 fr.; il en ressort donc une importante amélioration de 114 685 fr.

Le compte général, celui qui exclut les financements spéciaux, se solde également par un excédent de revenus de 38 894 fr. alors que les prévisions pronostiquaient un déficit de 25 785 fr. ce qui représente

une amélioration de quasiment 65 000 fr.

Le résultat des trois financements spéciaux totalise un excédent de revenus de 41 416 fr., réparti comme suit: 17 051 fr. pour l'alimentation en eau et 26 578 fr. pour le traitement des eaux usées. Par contre, la gestion des déchets enregistre un déficit de 2 213 fr.

Des investissements ont été consentis pour un montant net

total de 48 327 fr. Les investissements nets financés par les recettes fiscales se sont élevés à 28 327 fr. Il s'agit de dépenses engagées pour la révision du plan d'aménagement local PAL et pour des honoraires d'ingénieurs versés dans le cadre du crédit de réaménagement de la route cantonale. Toutes ces dépenses ont été comptabilisées dans les immobilisations en cours de construction.

Les investissements nets subventionnés par des financements spéciaux se sont élevés à 20 000 fr. Il s'agit de dépenses engagées pour le remplacement du système de commande du réseau d'eau. Ce crédit sera présenté au corps électoral en juin.

Le rapport des comptes annuels 2020 sera publié prochainement sur le site internet. Des explications détaillées seront données lors de l'assemblée municipale du 24 juin. | cm

ORVIN AVIS OFFICIELS



Fermeture

En raison d'une formation du personnel, l'administration municipale sera fermée le mercredi 28 avril ainsi que le jeudi 29 avril toute la journée. Aucune permanence téléphonique ne sera assurée ces jours-là. Nous vous remercions de votre compréhension. | cm

Permanence du maire

Nous informons la population que Patrik Devaux est à disposition des citoyens d'Orvin pour traiter avec lui des questions liées à la commune. La permanence a lieu tous les lundis de 17h30 à 18h30. | cm

Le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

Infantino et la Super League

LETTRÉ DE LECTEUR

Avis favorable au projet éolien du Jeanbrenin

La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage est d'accord avec le projet éolien du Jeanbrenin

La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, Pro Natura et ASPO Birdlife ont été consultés tout au long du projet éolien des Bises de Cortébert et de Corgémont. Ces organisations ne s'opposent pas aux trois éoliennes du Jeanbrenin, car depuis le début il a été tenu compte de leurs intérêts. Les associations environnementales peuvent faire opposition aux projets éoliens. Ici un consensus a été trouvé. Le projet éolien des Bises de Corgémont et de Cortébert a été mené en parfaite connaissance des enjeux. Tout a été entrepris pour limiter l'impact sur le paysage et l'environnement. Les éoliennes seront très peu visibles depuis les villages. Deux éoliennes ont été supprimées pour réduire la visibilité et augmenter encore plus les distances aux habitations. La hauteur des machines a été limitée à

150m, comme à JUVENT. Elles seront implantées au centre du plateau des Bises et non pas sur ses bordures.

Affirmer que le projet éolien du Jeanbrenin va détruire le paysage de la Montagne du Droit ne tient donc pas la route. Certains opposants à l'éolien n'accepteront aucun projet, quelles que soient les précautions prises. Leur positionnement est purement doctrinal. Or, aucune doctrine ne permettra à notre pays de réussir sa transition énergétique. La transition passera obligatoirement par ce que l'on appelle la *mix énergétique* avec beaucoup de solaire en été, essentiellement de l'éolien en hiver, de l'hydraulique et de la biomasse toute l'année. Avec les trois éoliennes des Bises, Corgémont et Cortébert prennent leur part de responsabilité pour une énergie respectueuse de

l'environnement et très favorable concernant le bilan CO₂. | *Stéphane Klopfenstein*

Réclame

CARROSSERIE SUISSE

Carrosserie MONT-SOLEIL SARL

Eric Pierre
Carrosserie - Peinture

Réparation toutes marques voiture de remplacement
Pare-brise

2610 Saint-Mmier
Tel 032 941 49 41
Motel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluewin.ch

16 communes

1 JOURNAL



Dès le 3 mai Cours de tennis à Cortébert

Adultes, juniors, enfants dès 4 ans

Renseignements et inscriptions
jusqu'au 30 avril

Audrey Challandes

078 860 12 85 dès 18h
juniors@tenniscortebert-courtelary.ch

Emplois



La Bourgeoisie de Vauffelin
met au concours le poste d'

administrateur(trice) des finances env. 10%

Entrée en fonction: 1^{er} juillet 2021

Lieu de travail: à domicile

Connaissances requises du modèle comptable harmonisé MCH2.

Profil et renseignements peuvent être obtenus auprès du président:

Lionel Voiblet au numéro de téléphone 079 275 42 73
ou du secrétariat à l'adresse électronique
veronique.grosjean@bluewin.ch

Todeschini SA, entreprise de construction, 2616 Renan, met au concours une

place d'apprentissage pour le mois d'août 2021

Tu auras l'opportunité d'apprendre le métier de maçon, alors n'hésite pas à nous transmettre ton dossier de postulation (lettre de motivation, curriculum vitae, les deux derniers bulletins scolaires). Nous te demanderons aussi de venir faire un stage d'une semaine pour que nous puissions évaluer ta motivation et voir si ce métier peut te convenir.

Adresse bureau:

Todeschini SA
Rue Plein Soleil 18
2616 Renan
032 941 56 78



SAMAIDD
Service d'aide
et de maintien à domicile
Vallon de Saint-Imier
et La Chaux-de-Fonds
Tél. 079 439 28 95
www.samaidd.com

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

Dépannage informatique à domicile

Jeune homme, informaticien en école supérieure, résout vos problèmes informatiques: installation et configuration d'ordinateur, télévision ou téléphone portable. Travaux administratifs sur internet.

Besoin d'aide ? Je me déplace volontiers.

Contactez-moi au 079 522 22 82



COIFFURE DANS L'HAIR DU TEMPS

C'est avec beaucoup d'émotions que je me retire quelques semaines pour accueillir et m'occuper de mon bébé qui ne va pas tarder à pointer le bout de son nez.

Dès le 1^{er} mai et jusqu'à fin septembre, je vous confie aux mains expertes de ma remplaçante, Eugénie Mottet. Cette coiffeuse diplômée vous accueillera avec grand plaisir.

Nouvel horaire dès le 1^{er} mai 2021 :

Mardi: toute la journée

Mercredi: après-midi

Vendredi: toute la journée

Lundi et jeudi: fermé

Vacances d'été du 19 juillet au 8 août 2021

Vous pouvez prendre rendez-vous au 032 489 19 71

Coiffure dans l'Hair du Temps, Audrey Matthey
Grand-Rue 17, 2606 Corgémont

ICI

votre annonce aurait été lue

3 col x 55 mm
124 francs + TVA



26 au 30 avril 2021

Semaine des fleurs

Nous nous réjouissons de vous émerveiller encore ce printemps avec nos fleurs et nos plantes !

N'oubliez pas de nous apporter vos caissettes à fleurs! Nous vous les planterons gratuitement durant cette semaine des fleurs !

**Lundi 26 avril – vendredi 30 avril 2021
8h – 18h30 en continue**

1946 – 2021
75 ans

www.lehmann-baumschulen.ch
3294 Büren an der Aare

LEHMANN
conseil. choix. qualité.

Chaque coffret vendu permet de soutenir les enfants affectés par une leucodystrophie ainsi que l'association ELA Suisse qui lutte contre ces maladies orphelines.

HEALTH BOX

SWISS MADE



Le coffret HEALTH BOX réunit trois produits « Swiss Made » :

- 20 masques chirurgicaux (EN 14683:2019+AC:2019 Type IIR)
- 1 solution hydro-alcoolique au thym (10 cl)
- 2 étuis protège-masques

Le label «Swiss Made» de ce coffret garantit une haute qualité des produits proposés ainsi que le respect des normes de certification Swissmedic pour les masques chirurgicaux et des exigences sanitaires pour la solution hydro-alcoolique.

Apportez votre soutien en commandant le coffret avec ce code -->



COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Des coups de klaxon avant les explosions



La Municipalité suit de très près les modalités du chantier de creusement mené parallèlement au tunnel T8, dont on rappellera qu'il doit être équipé d'une galerie de fuite. Ainsi quelques élus ont-ils rencontré lundi les responsables du chantier, afin d'y aborder une nouvelle fois la question des explosions.

Des informations en continu

Première annonce très appréciée émanant des spécialistes engagés: toutes les explosions, sans exception, seront réalisées désormais entre 7h et 20h.

Par ailleurs, une procédure a été mise au point par les responsables, afin d'avertir la population avant chaque déflagration: 5 coups de klaxon longs, puis 3 coups brefs, retentiront d'affilée; puis le tir d'explosif sera lancé dans les 15 secondes. Finalement, un long coup de klaxon annoncera que l'opération est terminée.

Jusqu'à l'achèvement des tirs d'explosifs, une délégation du

Conseil municipal sera invitée régulièrement à des séances d'information données par la direction du chantier.

Un bon quart de la galerie est d'ores et déjà creusé, soit 85 mètres sur une longueur totale de 310 mètres. L'ouvrage entier devrait être percé avant la fin du mois de juillet prochain.

Votre inquiétude a été entendue

D'autre part, les autorités municipales ne sont pas demeurées sourdes aux interventions des citoyens qui ressentent une inquiétude compréhensible face aux vibrations provoquées par ces explosions. De nombreux propriétaires ont effectivement émis la crainte que leurs biens immobiliers subissent des dégâts.

Le Conseil municipal a donc demandé à Infra Tunnel SA, l'entreprise responsable du creusement, d'installer rapidement quelques capteurs géophoniques dans le village de Péry, afin d'y mesurer les effets réels des explosions. | *cm*

Patience, s.v.p.

Les services techniques en appellent à la patience de la population. Tant que tous les conteneurs semi-enterrés n'auront pas été installés complètement, il est formellement interdit d'y jeter des sacs d'ordures.

Certains conteneurs sont déjà en terre, mais doivent subir des travaux de finition, qui les ren-

dront notamment hermétiques et supprimeront donc le risque d'odeurs désagréables dans les quartiers concernés. De surcroît, le contrat de vidange, avec notre prestataire régional, ne démarrera qu'une fois les travaux parfaitement achevés.

Merci pour votre compréhension et votre collaboration. | *cm*



Un (r)appel à tous les propriétaires de chien

En ce début de belle saison, et suite à diverses plaintes émises auprès d'elles, les autorités municipales rappellent les règles en vigueur, dans toute la commune, concernant la détention des chiens.

En préambule, signalons que la plupart des propriétaires de chiens respectent parfaitement leurs concitoyens, l'environnement et la législation en vigueur. Ils en sont ici remerciés chaleureusement.

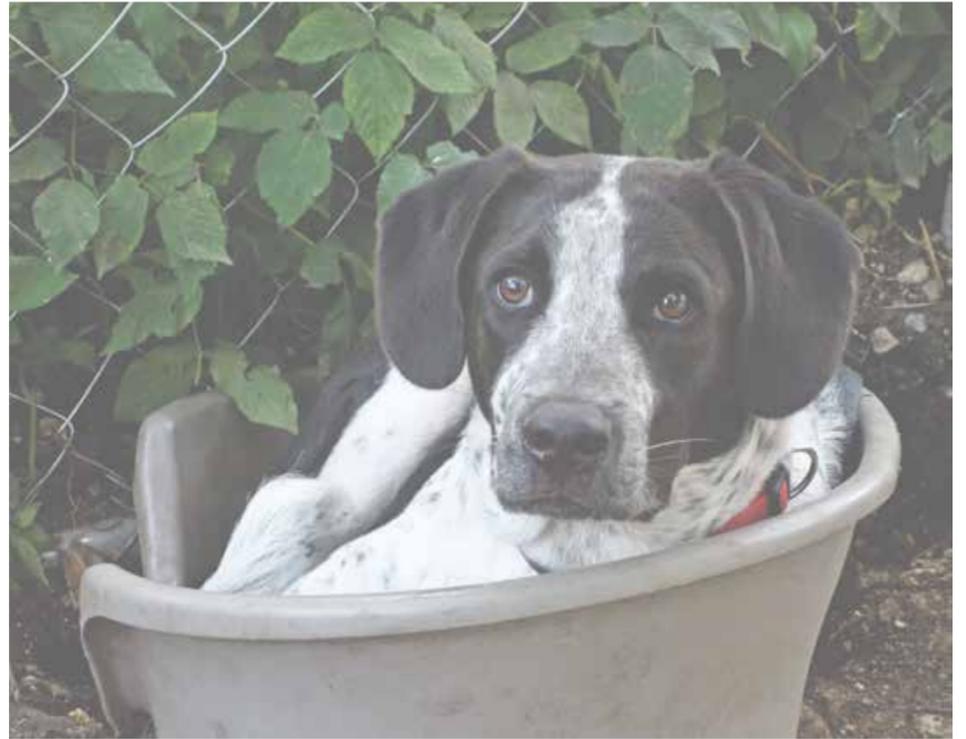
Ce rappel est donc destiné à ceux qui ignoreraient ou auraient oublié certaines règles.

Pour les gens, les biens et la nature

Ainsi soulignera-t-on tout d'abord que le règlement d'organisation est parfaitement clair à ce sujet: les canidés doivent être tenus en laisse. Gentils ou moins, petits ou non, ils ne peuvent pas se promener librement.

Cette mesure contraignante vise d'une part à protéger la population, en particulier les enfants et les personnes qui ont peur des chiens, d'autre part à préserver l'environnement naturel sous toutes ses formes. En effet, les chiens ne doivent pas fouler les cultures ou autres prés et pas davantage courir derrière des animaux sauvages. Dès le début du printemps, les naissances se multiplient en forêt et dans les champs, d'oiseaux aussi bien que de mammifères ou autres représentants de la petite faune; nids et animaux juvéniles sont fragiles et ne doivent en aucun cas être approchés par des chiens.

Les aboiements intempestifs dérangent par ailleurs la tranquillité publique et sont conséquemment proscrits. Les propriétaires veilleront donc



Quelle que soit leur taille, les chiens doivent être tenus en laisse

à éviter que leurs animaux ne crient jamais longuement.

Propreté s.v.p.

Par ailleurs, le règlement de police souligne que les crottes ne doivent pas souiller les espaces publics. Tout propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections de son animal, qu'elles se trouvent sur la rue, le long du trottoir ou dans l'herbe; des poubelles ad hoc ont été installées en quantité dans la localité, pour faciliter leur élimination.

Merci à tous pour votre vigilance. | *cm*

Un job d'été pour des étudiants

Comme elle en a l'habitude, la Municipalité met au concours cette année encore un emploi estival de courte durée, qui conviendrait tout particulièrement à des étudiantes ou étudiants. Il s'agit concrètement d'apporter une aide efficace à l'équipe communale de conciergerie, pour les grands travaux de nettoyages effectués dans les locaux scolaires et communaux. Le contrat porte du 5 au 16 juillet, du lundi au vendredi.

Intéressé(e)s? Annoncez-vous au secrétariat municipal par téléphone ou par courriel (032 488 33 00, apprenti@sonceboz.ch), jusqu'au mercredi 19 mai prochain impérativement.

Ce job d'été, évidemment rétribué, sera confié en priorité à des ressortissants de la localité. | *cm*

La déchetterie ouverte samedi prochain

La population est informée que la déchetterie communale du Brahon sera ouverte le samedi 1^{er} mai prochain, de 9h à 11h. Les habitants de Sonceboz-Sombeval, et eux seulement, pourront apporter là les matériaux usuels, selon la liste figurant sur le MémoDéchets 2021. On rappellera que ce document figure sur le site

internet www.memedechets.ch, et que des applications pour smartphone sont téléchargeables sur l'App Store et sur Google play.

En plus de quelques samedis matin durant la belle saison, la déchetterie est ouverte chaque mercredi de 17h30 à 19h, jusqu'au 30 septembre prochain (fermeture à 18h30

durant les trois derniers mois de l'année), à l'exception des vacances officielles, à savoir les 21 juillet, 28 juillet et 4 août, et bien évidemment des Fêtes de fin d'année (22 et 29 décembre).

Sur place, les usagers sont par avance remerciés de respecter les instructions du personnel, liées notamment aux mesures Covid. | *cm*

Rue fermée pour travaux

La rue Crétat de Sombeval demeurera fermée dès lundi prochain 26 avril, afin de pouvoir procéder à sa réfection totale. Sur quelque 120 mètres, les conduites d'eau et l'enrobé seront refaits à neuf, dans le cadre du programme normal de renouvellement des chaussées communales.

Merci aux usagers pour leur compréhension et leur respect de la signalisation de chantier. | *cm*

Deux cours de pompiers

Sur mandat de l'Assurance immobilière cantonale, le corps intercommunal des sapeurs-pompiers La Suze va mettre sur pied tout prochainement deux cours dans notre localité. La première session consistera en une formation de base, dispensée les 4 et 5 mai, tandis que la seconde, du 6 au 8 mai, sera un cours d'appro-

fondissement technique.

La population est d'ores et déjà remerciée de la compréhension dont elle fera preuve face aux potentiels dérangements que ces formations pourraient induire, en particulier sur le trafic routier. N'oublions pas que les sapeurs-pompiers s'engagent pour la sécurité et le sauvetage de tous. | *cm*

Contrat avec Marguerite

Le Conseil municipal a signé lundi soir la charte de l'association régionale Marguerite, qui porte un projet éponyme de développement touristique et économique dans la région Jura-Jura bernois.

C'est à un projet agritouristique que Sonceboz-Sombeval sera donc intégré, à

savoir un réseau équestre impliquant la création et/ou le balisage de neuf parcours reliés entre eux, sur un total de quelque 700 kilomètres.

A terme, les cavaliers de passage seront donc invités à traverser le vallon à la hauteur de Sombeval, depuis la montagne du Droit vers celle de l'Envers. | *cm*

Réclame



Cadeau attractif à l'ouverture
cec.clientis.ch/jeunesse

Compte privé25

- Tenue de compte sans frais
- Carte Maestro gratuite
- e-Banking et app bancaire sur ton mobile



Clientis

Caisse d'Épargne Courtelary

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



La plâtrerie adjudgée

Le Conseil municipal a adjudgé lundi soir les travaux de plâtrerie à effectuer sur le bâtiment administratif. C'est à l'entreprise locale ABS Bichsel peinture-plâtrerie qu'a été confié ce chantier qui concerne toutes les parois intérieures de l'immeuble en cours de rénovation et de transformation.

Financièrement, le travail adjudgé entre parfaitement dans le cadre du budget prévu.

La Municipalité se réjouit par ailleurs d'annoncer que le chantier avance dans le respect du calendrier préétabli, les entreprises engagées ne signalant ni problème imprévu, ni incident ou autre retard.

Le maître d'ouvrage suit les travaux avec professionnalisme, et dans un esprit de fort bonne entente avec et entre les entreprises. | cm



Une étude lancée autour du skateparc

Les installations du skateparc local, actuellement sis sur la rive sud de la Suze, en face du local du boccia-club, deviennent sérieusement obsolètes. Aussi Xantia Zürcher, conseillère municipale, a-t-elle annoncé à ce sujet une étude fouillée, qui se penchera non seulement sur la composition moderne d'un tel endroit, mais également sur son

emplacement à Corgémont; un emplacement qui sera réfléchi afin de pouvoir répondre rapidement aux besoins de demain.

Aucun calendrier n'a été établi pour la remise à niveau de cette installation, mais on sait que l'enveloppe financière nécessaire sera inscrite au budget 2022.

La conseillère a par ailleurs annoncé qu'elle étudiera toutes les possibilités d'éventuellement associer la jeunesse locale à la mise au point d'un skateparc moderne et attractif. | cm

Du compost de qualité

Les services techniques annoncent qu'un excellent compost est offert à la population, à la déchetterie des Carolines. Les habitants de Corgémont et de Cortébert peuvent venir en chercher durant les heures d'ouverture, à savoir le mercredi et le samedi de 17h à 18h. | cm

Plan d'intention pour deux routes

Le dimanche 26 septembre prochain, les ayants droit se prononceront sur un chantier qui dépassera les compétences financières de l'assemblée municipale, lesquelles sont limitées à un million de francs. Il s'agit de la réfection totale des rues Champs-Martin et Sur-le-Crêt, inscrite au programme 2022 d'entretien routier.

Le projet englobe la remise à neuf des conduites d'alimentation en eau potable, respectivement d'évacuation des eaux usées, ainsi que du goudronnage des deux rues. Les conduites du chauffage à distance Energie Corgémont SA seront installées durant ce chantier, qui contribueront encore à le rentabiliser.

Le Conseil municipal a étudié lundi le plan d'intention qui servira de document de votation. Le crédit d'engagement, de 1,9 million de francs, sera inscrit au budget 2022 de la commune et l'objectif visé consiste en un

lancement des travaux au printemps de l'année prochaine.

Nous en reparlerons évidemment en temps voulu. | cm

Viabilisation imminente

Les autorités municipales ont adjudgé lundi la viabilisation du chemin des Bouleaux. Les travaux de génie civil ont été confiés à l'entreprise Hânzi, tandis que ceux du domaine sanitaire et des conduites seront effectués par la société Renfer qualité & service.

Le chantier débutera dès que le permis de construire aura été délivré, donc très probablement dans le courant du mois prochain.

Ainsi le nouveau home bénéficiera-t-il d'un chemin d'accès à la hauteur de sa valeur architecturale. | cm

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Armoiries et logo Don Clientis

Une mise à jour des armoiries du village utilisées notamment sur le papier à lettre et différents autres supports a été effectuée. Grâce à des fichiers existants dans une entreprise de l'arc lémanique qui avait produit du matériel publicitaire voici de nombreuses années, les coûts seront limités. Les mises à jour se feront progressivement et permettront de rafraîchir certains éléments de communication. | cm

La banque Clientis Caisse d'Épargne Courtelary a versé un don de 11 613 fr. 75 à la commune dans le cadre du bouclage des comptes 2020. Rappelons que l'actionariat de la banque est détenu exclusivement par les communes bourgeoises et municipales du district. Le Conseil municipal remercie la banque pour ce geste substantiel et se réjouit de la bonne marche des affaires, qui témoigne du fort ancrage de notre banque régionale. | cm

Votes par correspondance

Les assemblées de Vadem et de la Conférence régionale des transports ont lieu par écrit cette année. Le Conseil municipal a ratifié favorablement tous les points soumis à notre décision. | cm

Projets routiers

Deux crédits seront soumis à l'assemblée municipale du mois de juin prochain pour procéder à la réfection des rues Champ du Pau et des Ouchettes (conduites et revêtement). En effet, les conduites sont très vétustes et nécessitent une mise à jour. | cm

T-shirts



Les nouveaux t-shirts sont disponibles dès à présent au bureau municipal au prix de 25 francs la pièce. Le Conseil municipal s'est déjà équipé

comme en témoigne la photo prise lors de la séance du 20 avril. N'hésitez pas à en acquérir pour porter les couleurs de notre commune. | cm

VILLERET Nouveautés

ROMANS ADULTES

- Les enfants sont rois | Delphine de Vigan
- Séquences mortelles | Michael Connelly
- L'arbre de l'oubli | Nancy Huston
- L'oiselier | Daniel de Roulet
- Paradis perdus | Eric-Emmanuel Schmitt
- A dos d'oiseaux | Sarah Marquis
- Si ça saigne | Stephen King
- Poly | Nicolas Vanier
- La datcha | Agnès Martin-Lugand
- Le crépuscule des fauves | Marc Lévy
- Le tourbillon de la vie | Aurélie Valogne

BD

- Les enfants de la résistance | tome 7 | Benoît Ers
- Jarry et ses enfants Vic et Tim | tome 2 | Jarry

ADOS

- Butterfly | Yusra Mardini
- Coup de poing | Yaël Hassan
- Les roches rouges | Olivier Adam
- Féminine | Louison Nielman
- Dis non Ninon | Lisa Chopakle

ENFANTS

- La bataille des haricots contre les carottes | Paule Battault
- Ma maman est bizarre | Camille Victorine

COURTELARY EN FÊTE

On espère vous revoir en 2022



Après diverses réflexions et dans l'incertitude de l'évolution de cette crise sanitaire, le comité a décidé d'annuler l'édition 2021 de Courtelary en fête.

Nous espérons vous voir nombreux, en forme et démasqués, les 26-27 août 2022 lors de la prochaine édition. Prenez soin de vous.

| pour le comité, émilie

RESTAURANT LA CUISINIÈRE

Fête Champêtre annulée

Fixée traditionnellement au 3^e week-end de juin, la Fête champêtre de la Cuisinière prévue les 19 et 20 juin n'aura pas lieu

En raison de la situation sanitaire, Christelle et Denis Lécho-Bürgi ont préféré ne pas l'organiser cette année. La 35^e édition était prévue en 2020 avant d'être reportée à cette année. Malheureusement, les restrictions ne permettent toujours pas d'envisager un tel événement cet été. Si les circonstances le permettent, il n'est pas exclu qu'une ou l'autre animation de plus petite envergure soit mise sur pied ces prochains mois.

Les restaurants sont durement touchés par la crise, et font l'objet de beaucoup de débats

dans la presse et les médias, ou encore dans le monde politique. Les exploitants de la Cuisinière ne souhaitent toutefois pas se plaindre et ont une pensée particulière pour toutes les autres personnes qui souffrent également de la fermeture des restaurants. On pense notamment aussi aux musiciens, aux différents fournisseurs et au personnel de la branche. La motivation reste néanmoins intacte, et la famille espère que la situation s'améliore le plus rapidement possible pour le bien de la santé de tout le monde et de l'économie locale. | mb

ÉCOLE PRIMAIRE DE CORTÉBERT

Ramassage du papier

Les élèves de l'école primaire procéderont au ramassage du papier le mardi 27 avril, dès 8h.

Prière de bien ficeler les paquets et de les déposer à l'extérieur.

Les cartons et les cabas ne sont pas acceptés. Les enveloppes et sacs en plastique

doivent être éliminés.

Prière de ne pas préparer des paquets trop lourds. Les emballages plastiques ne sont pas acceptés.

Le bénéfice de l'opération alimentera la caisse scolaire et permettra de réduire le prix des camps et des courses d'école.



Le jour du ramassage, vous pouvez nous atteindre au 078 826 45 84.

Merci d'avance. | secrétariat de l'école primaire de cortébert

Sudoku N° 1023

moyen

				5		7	
9	5	1				4	
2			6	9	3		
4				7			8
		1				4	
6			4				9
		9	7	8			1
8					6	9	3
3				4			

AVIS MORTUAIRE

Les contemporain(e)s de Courtelary-Cormoret de 1946 ont appris avec tristesse le décès de

Jakob Kunz

Nous garderons le souvenir d'un homme d'une grande générosité. Il avait un immense plaisir lors de nos rencontres.

Nous présentons à toute sa famille nos sincères condoléances.



Les guichets sont ouverts

Les assouplissements annoncés par le conseiller fédéral Alain Berset mercredi 14 avril laissent entrevoir les prémices d'un retour à une vie normale. Par conséquent, l'administration communale de Saint-Imier rouvre selon l'horaire habituel.



L'entrée principale, rue Agassiz 4, s'apprête à retrouver un semblant de normalité

Après une interruption qui aura duré 13 semaines, les guichets de la Municipalité sont à nouveau ouverts normalement. Sous réserve du contenu des annonces du Conseil fédéral, le

Conseil municipal en a décidé ainsi dans sa séance du 13 avril. L'administration communale se tient par conséquent à nouveau à disposition de la population à ses guichets ou par télé-

phone du lundi au mercredi de 8 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h, le jeudi de 14 h à 18 h ainsi que le vendredi de 8 h à 11 h 45 et de 14 h à 16 h.

Le port du masque et le respect des distances restent évidemment obligatoires dans l'ensemble des bâtiments administratifs. Les visiteurs sont priés de se désinfecter les mains lors de leur arrivée puis au moment de leur départ avec le gel hydroalcoolique mis à disposition aux deux entrées de l'administration communale.

Privilégier la communication par téléphone et mail

Il est rappelé à la population que la communication par courriel et par téléphone doit continuer à être privilégiée lorsque cela est possible. Il s'agit ainsi d'éviter des files et des temps d'attente trop longs. Il est évidemment toujours conseillé de prendre rendez-vous avant de se déplacer.

Conformément aux directives fédérales, le télétravail se poursuit au sein de l'administration communale pour les tâches et les fonctions qui s'y prêtent. Afin de minimiser les risques de propagation du virus, la présence physique dans les bureaux est réduite autant que faire se peut.

Le Conseil municipal remercie la population de la compréhension dont elle a fait preuve depuis la mi-janvier et la fermeture des portes de l'administration communale. Bien que les prestations aient été garanties sans interruption tout au long de ces dernières semaines, il est conscient des désagréments que cette situation peut avoir engendrés.

Avec l'accélération de la campagne de vaccination, le Conseil municipal espère que l'ensemble de la société sera bientôt débarrassé du virus. Mais d'ici là, il en appelle à la vigilance et au respect strict des mesures de protection. | cm

Une quarantaine de forains seront présents

Nous vous l'annonçons à fin mars : le Conseil municipal a décidé de maintenir la traditionnelle foire de printemps. Celle-ci se déroulera le vendredi 30 avril.

Une quarantaine de forains sont annoncés à ce jour. Les stands prendront place entre la Foire du Marché et la Place du 16-Mars. En fonction du nombre définitif de commerçants itinérants, l'espace dévolu à la foire pourrait s'étendre jusqu'à la hauteur du Rio Bar. Le but est de maintenir une distance suffisante entre les étals et de garantir une bonne fluidité dans les déplacements des visiteurs.

Les dispositions sanitaires prises lors de la foire d'automne

seront reconduites, soit le respect des distances et la mise à disposition de gel par les commerçants. Cependant, par rapport à la dernière édition, le port du masque sera cette fois obligatoire dans tout le périmètre de la foire.

Comme à l'accoutumée, la circulation automobile sera déviée par les rues secondaires de la bourgade, selon le parcours habituel : rues de la Clef, du Vallon et du Midi pour la circulation en direction de Bienne ; rues du Midi et des Jonchères pour les véhicules se dirigeant vers La Chaux-de-Fonds. Les automobilistes sont remerciés par avance de l'attention dont ils feront preuve. | cm

Tournée verte du 29 avril supprimée

Le jeudi 29 avril, Saint-Imier accueillera les coureurs et la caravane du Tour de Romandie cycliste. Les déplacements dans la localité seront fortement perturbés à cette occasion. Dès

lors, la tournée de ramassage des déchets verts sera supprimée ce jour-là. La suivante aura lieu le jeudi 6 mai. Le Conseil municipal remercie la population de sa compréhension. | cm

Trafic fortement perturbé lors du Tour de Romandie le 29 avril

Jeudi 29 avril, l'arrivée de la deuxième étape du Tour de Romandie cycliste sera jugée à Saint-Imier. Le trafic et le parcage intra-muros seront impactés tout au long de la journée.

Si l'arrivée est prévue à la Place du 16-Mars peu après 17 h, les coureurs auront préalablement franchi la ligne à deux reprises déjà. Deux boucles sont en effet prévues durant l'après-midi dans la région proche de Saint-Imier. Ainsi, l'horaire fait état d'un premier passage sur le Pod à 14 h 44, le second intervenant à 16 h 04.

L'accueil d'un événement de cette envergure ne sera pas sans conséquence sur le trafic. Ainsi, la route cantonale

sera fermée le jeudi 29 avril dès 6 h. Une déviation sera mise en place selon le même modèle que pour les foires et l'Imériale. Elle sera maintenue jusqu'au lendemain à 20 h environ, afin de permettre le bon déroulement de la foire de printemps.

Il sera par ailleurs interdit de se garer dans plusieurs secteurs de la localité. Cela concerne les rues Agassiz, de Beau-Site, du Raisin, de la Serre, Champs de la Pelle, des Jonchères ainsi que le parking des halles de gymnastique.

Le Conseil municipal ainsi que le comité d'organisation sollicitent la bienveillance des usagers. Ils les prient de respecter scrupuleusement la signalisation mise en place ainsi que les consignes de la police, de la protection civile, des commissaires et des bénévoles.

Il est vivement recommandé aux automobilistes de privilégier les transports publics pour leurs déplacements tout au long de la journée du 29 avril. Le Conseil municipal remercie par avance la population de sa compréhension.

Pour tous les détails organisationnels et d'ordre sportif, notamment le parcours emprunté par le peloton entre La Neuveville et Saint-Imier, la Municipalité renvoie aux informations diffusées par le comité d'organisation et les médias. | cm

Le funiculaire à nouveau sur ses rails et sa cadence



La voiture du funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil a retrouvé ses rails, après la révision profonde qu'elle a subie dans les ateliers spécialisés de Thoune. Les installations ont également été soumises ces dernières semaines à une légion de contrôles, tests et autres mesures, qui garantissent, comme toujours la meilleure sécurité possible. Très important pour les usagers réguliers ou de passage : après un petit mois de perturbations liées à cette révision obligatoire, le Funisolaire a repris, dans la journée d'hier jeudi, le rythme de son horaire normal. Toutes les informations sur www.funisolaire.ch et dans les deux stations. | funisolaire

AVIS MORTUAIRE

*Je ne suis pas loin,
Ce que nous étions les uns pour
les autres, nous le sommes toujours.
Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté
du chemin, vous voyez, tout est bien.*
Charles Péguy

Sa petite-fille : Jane et Yoann Genaina et leur petite Aurora
Sa belle-fille : Christine Luelli et son ami
ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Janine Luelli née Gutmann

qui nous a quittés dans sa 91^e année.

Saint-Imier, le 19 avril 2021
Home Les Lauriers

Adresse de la famille : Christine Luelli
Sur le Pont 8
2610 Saint-Imier

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille en raison des conditions sanitaires actuelles.

Un merci tout particulier au personnel du home Les Lauriers à Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de faire-part

SAINT-IMIER

L'AMC fête ce dimanche la reprise des concerts avec public



Johan Treichel et Marc Borel se réjouissent de pouvoir à nouveau se produire devant un public

La collégiale de Saint-Imier accueillera le dimanche 25 avril à 12 h 15 le flûtiste neuchâtelois Marc Borel. Formé auprès d'Aurèle Nicolet, il a occupé la place de flûtiste solo dans divers orchestres de Suisse et d'Allemagne, et s'est produit tout au long de sa carrière dans des formations de musique de chambre, abordant un large répertoire et assumant la première exécution de nombreuses compositions contemporaines. Parallèlement à son activité de concertiste, il a enseigné durant plusieurs décennies aux plus jeunes comme aux professionnels.

Avec Johan Treichel, organiste de la collégiale, il propose un programme faisant dialoguer deux époques de l'histoire de la musique, donnant le premier et le dernier mot à la musique baroque avec des œuvres de J. S. Bach et de son fils Carl

Philipp Emanuel, compositeur que les deux interprètes affectionnent particulièrement et mettent au programme de leurs concerts depuis plusieurs années. Entre ces deux sonates, vous entendrez la grande Sonata da Chiesa du compositeur suisse Frank Martin, œuvre d'une étonnante puissance expressive, ainsi qu'une transcription des trois mouvements pour flûte et piano de Jehan Alain, créateur au destin tragique que l'on connaît surtout pour ses pièces d'orgue au langage lumineux et poétique.

Pas d'offre en streaming. Réservations obligatoires en ligne sur le site www.musique-collegiale.ch (maximum 50 personnes). | nb

**Collégiale de Saint-Imier
Dimanche 25 avril à 12 h 15
Entrée libre, collecte**

COMMUNES D'ERGUËL AVIS OFFICIELS



SONVILIER AVIS OFFICIELS



COMMERCES INDÉPENDANTS D'ERGUËL

Plan de relance dans le Haut-Vallon

Les communes de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Villeret, Cormoret et Courtelary, en partenariat avec la Clientis Caisse d'Épargne Courtelary, débloquent un fonds de 200 000 francs dans le but d'engendrer 1 million de francs de dépenses chez les commerçants locaux

Le CIDE, Commerces indépendants d'Erguël, fondé en 1953 est une union de commerces de proximités qui a décidé de lutter contre les chaînes de grande distribution. Fort de 85 membres, une monnaie a même été créée pour soutenir les commerces locaux.

Le plan de relance nommé objectif 1 million

Le principe est simple: dès le 3 mai prochain, toute personne peut acquérir de la monnaie CIDE spécialement frappée pour cette circonstance et bénéficie de 20% de rabais. Ainsi, l'acquéreur investit 80 francs et reçoit l'équivalent de 100 francs.

Les six communes de Renan à Courtelary versent les 200 000 francs au prorata de la population de leur commune pour permettre le rabais accordé au consommateur. Au final, c'est 1 million de francs qui seront réinjectés pour les commerces de proximités.

Comment utiliser cette monnaie

La monnaie sera disponible dès le 3 mai et pourra être obtenue aux guichets de la banque



Les représentants de l'initiative «objectif 1 million»



La monnaie CIDE sera uniquement accessible en coupure de 10 et 20 francs

Clientis Caisse d'Épargne à Courtelary et à Saint-Imier, ainsi que dans les administrations communales des six communes.

Cette monnaie est valable dans tous les commerces membres du CIDE, soit détaillants, restaurants, coiffeurs, artisans et autres sociétés de service.

Pour 1 franc encaissé en monnaie CIDE, 1 franc est touché sans commission au moment de la conversion.

Chacun peut acquérir un maximum de 500 francs dans la monnaie CIDE frappée pour le plan de relance.

Les achats en monnaie CIDE sont également limités à un montant de 1000 francs par transaction. Ceci afin que chaque commerçant ou artisan puisse en bénéficier.

Finalement, cette monnaie sera valable jusqu'au 31 décembre 2021. Si la situation sanitaire devait annoncer une nouvelle vague de fermeture, la validité des bons pourrait être prolongée.

Un magnifique projet de soutien

Il a été prouvé que la population locale a le souhait de soutenir ses commerçants de

proximité. En effet, la ville de Saint-Imier avait déjà offert à ses habitants un bon de 15 francs et 80% de ceux-ci ont été utilisés.

Pour réaliser ce plan de relance, il a fallu seulement 2 mois et attendre un semblant de retour à la normale avant de lancer cette opération. Finalement «le CIDE, c'est 85 membres, dont 400 employés, soit 400 familles qui seront soutenues» explique Etienne Geiser, Président du CIDE. | ef

Vous trouverez la liste complète des membres CIDE sous: <https://leclide.ch/>

Ramassage du papier

Les élèves de l'école primaire procéderont au ramassage du papier dès 8h mardi 4 mai dans le village.

Les habitants de Mont-Soleil pourront déposer leur vieux papier dans une benne qui sera mise à disposition devant le collège de Mont-Soleil à partir du vendredi 30 avril à midi jusqu'au lundi 3 mai le matin.

Les bénéficiaires de la vente du papier seront attribués au compte scolaire. Si des imprévus dus à la situation sanitaire venaient à empêcher le ramassage par les écoliers, ce dernier sera tout de même assuré par le service de voirie.

Afin que le ramassage se déroule dans des conditions optimales, les citoyens sont priés de se conformer aux recommandations suivantes:

- le papier doit être ficelé et non pas mis dans des cabas, sacs ou cartons;
- les paquets ne doivent contenir ni enveloppe de plastique ni aucun autre déchet;
- les paquets seront déposés à l'extérieur;
- prière de ne pas déposer de carton pour ce ramassage.

En cas de non-respect de ces prescriptions, le papier déposé ne pourra malheureusement pas être ramassé. | cm

RENAN AVIS OFFICIELS



Collecte des déchets inertes

Samedi 24 avril de 8h à 10h; une benne sera à disposition sur la place de la Gare pour porcelaine, poterie, éternit, petites quantités de déchets de chantier (briques, catelles, etc.) max. 1/2 m³. | cm

ÉCOLE DE LA FERRIÈRE

Ramassage du papier

Le ramassage du vieux papier de la commune de La Ferrière aura lieu le mercredi 5 mai sous une forme différente à cause de la Covid.

En effet, nous n'organiserons pas de tournées pour prendre le papier. Cependant, les élèves seront à la benne (située derrière la halle de gymnastique) de 8h à 11h pour sortir le papier de votre voiture et le mettre dans la benne.

N'hésitez donc pas à passer déposer votre papier.

Nous vous rappelons également que seul le papier est accepté (pas de carton, de plastique ou de sacs en papier).

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration.

| l'école de la ferrière

PHASE FINALE DE L'EURO 2020

Pas de fanzone à Saint-Imier

La pandémie Covid-19 aura eu raison de la Clientis Fanzone plutôt deux fois qu'une. Les matchs de football de la phase finale de l'Euro 2020 ne seront pas retransmis sur écran géant sur la Place du Marché, à Saint-Imier.

C'est la mort dans l'âme que le comité d'organisation de la Clientis Fanzone a dû se résoudre à jeter l'éponge. Après avoir repoussé la décision à plusieurs reprises, il a finalement décidé d'abandonner la partie le 12 avril dernier.

«Les incertitudes liées à la pandémie et les retards à répétition dans la vaccination ne laissent plus guère d'espoir d'organiser une manifestation telle que la Clientis Fanzone au mois de juin sans des contraintes sanitaires importantes», communique l'équipe organisatrice. Après le report de l'événement l'été dernier, elle espérait être fidèle au rendez-vous en juin prochain après les succès rencontrés en 2014 et 2018 lors des phases finales du mondial de football.

Il n'en sera malheureusement rien. Si l'Euro aura bel et bien lieu, il n'y aura par contre pas de tente géante sur la Place du Marché. Comme pour beaucoup d'autres manifesta-

tions drainant des centaines de spectateurs en un même endroit, les incertitudes sont présentement trop importantes pour pouvoir envisager sereinement le déroulement de l'événement. «Il ne nous semble pas intéressant et surtout difficile d'organiser notre manifestation en n'offrant que des places assises et en demandant aux gens de porter le masque lors des déplacements», relève le comité d'organisation.

Dans la mesure où la prochaine grande échéance du genre, soit la Coupe du monde, se déroulera en novembre et décembre 2022 au Qatar, il faudra attendre 2024 et l'Euro en Allemagne pour éventuellement revivre de grands moments de football en plein cœur de Saint-Imier. Dans son courrier adressé à ses sponsors et donateurs, l'équipe organisatrice de la Clientis Fanzone n'exclut en tout cas pas cette possibilité. | bégé

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Sonvilier à la fin du 19^e siècle. Négatif sur plaque de verre, 13 x 18 cm

Dès le début du XIX^e, Sonvilier compte parmi les villages les plus peuplés du district et rivalise avec Saint-Imier et Tramelan.

Ainsi, dans les années 1880, le village compte plus de 2400 habitants.

© Mémoires d'Ici, Coll. Pierre Hirt, Musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Des nuitées climatiquement neutres à l'hôtel Le CIP

En collaboration avec la fondation myclimate, le CIP s'engage durablement pour la protection active du climat et propose à ses hôtes des nuitées climatiquement neutres, une première en Suisse romande



L'inscription dans le programme de myclimate Cause We Care a été proposée par une jeune apprentie dans le cadre

de sa formation. La démarche a séduit les responsables du CIP. L'établissement hôtelier fait partie d'un centre dédié à la for-

mation continue et à la culture. Sa situation géographique en pleine nature, aux portes des Franches-Montagnes, entre le parc Chasseral et le parc du Doubs, représente son principal atout. La participation du CIP au programme de myclimate Cause We Care vise ainsi à participer à la préservation de cette oasis de verdure et de la partager avec ses visiteurs.

Fonctionnement

L'hôtel Le CIP propose à ses clients de contribuer activement à la protection du climat en compensant les émissions de CO₂ générées lors de leur séjour à l'hôtel avec une contribution de 2 francs par nuit, par personne. De son côté, le CIP s'engage à doubler le montant de la contribution.

Une partie du montant sera attribué au projet de l'énergie solaire au service de la formation et de la création d'emplois en Tanzanie, projet sélectionné afin de compenser les émissions de CO₂ des nuitées et des événements. L'autre partie sera attribuée au fonds Cause We Care de l'hôtel. Ce fonds permettra de financer divers projets favorisant le développement durable et la protection de la nature au sein même de l'établissement, tel que l'installation de triple vitrage pour l'ensemble du bâtiment, le remplacement de l'éclairage conventionnel par des luminaires LED, le développement d'un concept pour l'élimination des emballages à usage unique (verres en plastique, gobelets en papier, pailles) et bien d'autres encore. | mc

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Situation de l'école secondaire de Tramelan

La qualité de l'école est une constante préoccupation des autorités municipales. La Commission d'école et le Conseil municipal ont un devoir de réserve. Toutefois, le Conseil municipal assume ses responsabilités et effectue son travail de surveillance sur les institutions scolaires. Conformément à la législation cantonale qui l'y autorise, il utilise les outils appropriés pour vérifier le fonctionnement global des écoles.

Les propos tenus dans le courrier des lecteurs du Journal du Jura du 27 mars seront également passés au tamis de cette procédure. A l'issue de l'analyse, le Conseil municipal prendra, s'il y a lieu, les mesures qui s'imposent. Finalement, le Conseil municipal part du postulat que tous les acteurs impliqués travaillent pour le bien de l'école secondaire de Tramelan.

| cm

TAVANNES

Fête des Saisons annulée

Réuni mercredi 14 avril, le comité d'organisation de la Fête des Saisons a décidé d'annuler la manifestation cette année.

Compte tenu des incertitudes liées à la situation épidémiologique, cette décision est malheureusement inévitable.

La Fête des Saisons devait avoir lieu du 13 au 15 août.

En espérant que la situation sera sous contrôle l'an prochain, la 64^e édition de la fête tavannoise se déroulera du vendredi 19 au dimanche 21 août 2022. | dk

PRO SENECTUTE ET FORUM DU BILINGUISME

Trois cantons collaborent à un projet commun concernant le bilinguisme

Pour la première fois dans l'histoire du soutien de la Confédération aux cantons plurilingues, les trois cantons bilingues de Berne, Fribourg et Valais se sont fédérés autour du projet de Pro Senectute Ça bouge à la maison

Les cours de gymnastique Ça bouge à la maison ont été créés dès avril 2020 par Pro Senectute Arc jurassien (NE-JU et Jura bernois) et Canal Alpha pour permettre aux seniors de continuer de faire de l'exercice chez eux en période de pandémie. Ils ont connu un tel succès qu'ils se sont vite étendus à tous les cantons romands et au canton de Berne, par sa région bilingue

de Bienne.

Alors que la pandémie perdure et que presque tous les cours de sport pour adultes en présentiel sont annulés, Pro Senectute a tout mis en œuvre pour continuer d'offrir la possibilité aux personnes âgées – et peut-être aussi moins âgées –, de rester en forme avec des cours quotidiens de gymnastique douce, facilement accessibles grâce à

leur diffusion par le canal des télévisions locales jusqu'à la fin de l'année 2021.

Ce besoin concerne évidemment autant les seniors francophones que les alémaniques et c'est pour cela que les cours, enregistrés en français, ont été traduits et postsynchronisés en dialecte alémanique grâce à l'engagement remarquable du Forum du bilinguisme à Biel/

Bienne et aux généreux soutiens financiers des cantons de Berne, Fribourg et Valais qui ont accepté d'utiliser une part du fonds de la Confédération dédié aux cantons plurilingues (art. 17 de l'Ordonnance sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques).

C'est la première fois que les trois cantons se fédèrent autour

d'un même projet et cela représente tout un symbole pour une organisation comme Pro Senectute dont le slogan est justement plus fort ensemble!

Les cours Ça bouge à la maison sont diffusés quotidiennement du lundi au samedi sur les télévisions locales suivantes: Canal Alpha, Telebielingue, Telebärn, Canal 9/Kanal 9, La Télé, Léman Bleu. | pro senectute

TRAMELAN ET MONT-TRAMELAN

Report de la sortie des aînés

La traditionnelle sortie des personnes âgées (70 ans et plus) est reportée à 2022. Les différents représentants des communautés religieuses ont pris cette décision non sans regret, mais la Covid-19 étant toujours bien présente, il est primordial et plus que sage de continuer à protéger les plus vulnérables. Les membres du comité vous donnent rendez-vous en juin 2022 et ils se réjouissent d'ores et déjà de vivre en toute sérénité cette sympathique sortie. | lva

RECETTE D'ICI

Crème au citron

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région

INGRÉDIENTS

4 dl crème entière (35%)
80g sucre
0,7 dl jus de citron



PRÉPARATION

- 1 Verser la crème entière avec le sucre dans une casserole, porter à ébullition en remuant, baisser le feu et laisser bouillir 2 minutes en remuant, retirer du feu.
- 2 Ajouter le jus de citron en filet en mélangeant énergiquement. Passer au travers d'une passoire.
- 3 Verser dans des verrines ou petits moules, laisser prendre et réserver au frais 3-4 heures, idéalement une nuit.



Rubrique offerte par

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - ALIMENTATION GÉNÉRALE

chez jean-pierre

Saint-Imier - Villeret - Courtelary - Cortébert - Corgémont



Ouvert le dimanche matin

032 944 11 39

HÔPITAL DU JURA BERNOIS ET CENTRE PSYCHIATRIQUE MÜNSIGEN SA

Un numéro commun et unique pour les urgences psychiatriques

A partir du lundi 3 mai, l'Hôpital du Jura bernois (HJB) et le Centre psychiatrique Münsingen SA (CPM) se mettent au service de la population pour exploiter ensemble un numéro de téléphone commun et unique pour la prise en charge des urgences psychiatriques pour Bienne et sa région

En 2018, un groupe de travail élargi a examiné les soins de santé mentale pour Bienne et sa région et a rendu ses recommandations dans un rapport. L'absence de numéro d'urgence pour le tri des urgences psychiatriques a été identifiée comme une lacune dans les soins psychiatriques à la population. Pour répondre à ce manque, les deux institutions ont uni leurs forces pour proposer ce nouveau service pour la population de Bienne et sa périphérie.

0848 000 660

Ce nouveau service sera accessible aux personnes en détresse, aux proches et aux médecins référents 24 heures sur 24, 365 jours par an. Des spécialistes qualifiés en santé mentale traiteront les appels téléphoniques en les orientant en fonction de l'urgence et des besoins. Les autres services du Pôle santé mentale dont le centre ambulatoire du Pont du Moulin 14 et la clinique externe CPM Psychiatrie Bienne du Centre hospitalier de Bienne restent atteignables les jours ouvrables, durant les heures de bureau aux numéros de téléphone habituels.

Les deux cliniques ont un haut niveau d'expertise dans les domaines de la psychiatrie ambulatoire, de l'intervention de crise et de la psychiatrie aiguë.

Établissement de proximité, bien ancré dans sa région et s'appuyant sur des compétences multidisciplinaires au service des patients, l'Hôpital du Jura bernois (HJB) offre des activités à haute valeur ajoutée.

Comptant près de 1200 collaborateurs, l'HJB couvre les besoins médicaux hospitaliers d'une population d'environ 50 000 habitants.

Le CPM Centre psychiatrique Münsingen SA fait partie des plus grandes cliniques psychiatriques de Suisse. Il traite chaque année quelque 3000 personnes, dans les domaines de la dépression et de l'anxiété, de la psychose et des addictions, ainsi que de la psychiatrie gériatrique et de la neuropsychiatrie. Au sein du Centre hospitalier Bienne, le CPM gère en outre la division Psychiatrie Biel/Bienne. CPM SA offre une place de travail attrayante à quelque 750 personnes.

| lg

AGENDA

SAMEDI 24 AVRIL

- Permaculture, création d'un jardin communautaire. Cure de Saint-Imier, entre 10h et 16h. S'annoncer au 079 467 92 64 ou 079 696 74 30
- Matinée de la société d'embellissement de Cortébert, rdv. place de l'école, 9h

DIMANCHE 25 AVRIL

- Fit challenge, place de sport, Péry, 11h-12h

JEUDI 29 AVRIL

- Arrivée de la deuxième étape du Tour de Romandie, La Neuveville-Saint-Imier, voir communiqué

EXPOSITIONS

- Forest, exposition de photographies de Mathieu Rod, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 2 mai. Mercredi-vendredi 14h-18h, samedi-dimanche 14h-17h. Entrée libre.
- Orient-Omnibus, exposition de photographies de Pascale Jaquet et Olivier Noaillon, CIP, Tramelan, du 9 avril au 21 mai. Lundi-vendredi 8h-20h, samedi 15h-18h, dimanche fermé.
- Exposition de photos de Noëlle Foucaud et Yann Haenni, Résidence des Fontenayes Ouest, Saint-Imier. Jusqu'au 30 juin. Tous les jours, 13h-17h30.

FOOTBALL CLUB LA SUZE 07 / TEAM VALLON

Les plus de 20 ans toujours dans l'attente de compétitions

Pas de reprise des championnats amateurs pour le moment chez les plus de 20 ans. Voilà qui a de quoi en agacer plus d'un. Les pros, les semi-pros et les juniors, jusqu'à 20 ans, sont apparemment immunisés contre le virus (!?), par contre pas les actifs amateurs qui eux, non contents de devoir s'entraîner sans contacts, ne peuvent toujours pas reprendre la compétition. Difficile de garder la motivation sachant que chaque semaine qui passe nous rapproche inéluctablement de la fin de l'exercice et donc d'une 2^e saison blanche sans résultats, sans montées ni descentes. Nous ne sommes pas là pour juger des choix politiques ou de se positionner en spécialiste virologue de quartier, mais la réalité des terrains, c'est qu'il sera de plus en plus difficile de garder les gens motivés dans leur sport préféré, si la situation ne se décante pas un minimum pour eux. Avec la 3^e mi-temps aussi interdite que les 2 premières, il va vite falloir trouver des solutions, au risque de perdre la passion du foot dans les mois à venir.

Les juniors B du Team Vallon La Suze en pleine bourre

Après une série de 3 victoires en 3 matchs de préparation,



Les juniors B du Team Vallon La Suze 07

contre Team ABO, Boujean 34/ Mett et le FC Besa Bienne (sur des scores de 2-3, 2-7 et 1-8 à l'extérieur), notre équipe de B, composée aussi de juniors C, s'est lancée dans le championnat mercredi passé, en allant décrocher une belle victoire 3 à 0 à l'extérieur sur le terrain

de Val Terbi à Mervelier. La 2^e place du classement étant bien entendu anecdotique, après une seule journée, c'est toujours très motivant pour nos jeunes d'attaquer le championnat de la sorte. Prochain match, demain à la maison, face au FC Franches-Montagnes.

Les E et les D attaquent le championnat à la maison avec des fortunes diverses

Samedi matin, les E du Team Vallon La Suze recevaient TT à 11 h et il n'a pas fallu longtemps à la bande de Manu et Léo pour prendre le jeu à son compte. Assez équilibré en début de par-

tie, le match a tourné en faveur des locaux pour se terminer sur le score net et sans appel de 7-2. Du côté des juniors D qui recevaient Franches-Montagnes deux heures plus tard, ce fut clairement plus compliqué et l'équipe à Mang-Ky a eu plus de peine à contenir les

assauts des Taignons qui se sont imposés 1-6. Le championnat ne fait que commencer et les enseignements pour progresser aussi. La suite demain pour nos D dans la vallée et mercredi pour nos E à Moutier.

L'Ecole de foot (juniors G) s'attaque à la compétition comme les grands

Demain, de 9 h à 12 h, aura lieu le tournoi des juniors G au terrain de la Courtine à Corgémont. Neuf écoles de foot de la région se retrouveront pour une compétition tout en amusement. Normes sanitaires obligent, le public est interdit et seuls les accompagnants sont autorisés autour des terrains. Merci de votre compréhension. |mj

JB Val Terbi – Team Vallon	0-3
JE Team Vallon a	
– Tavannes/Tramelan b	7-2
JD Team Vallon	
– Franches-Montagnes	1-6

Samedi 24 avril
JG 9h-12h : tournoi école de foot régional avec 9 équipes
JD 10h, Bévillard:
BM Team Orval – Team Vallon
JB 15h, Corgémont:
Team Vallon – Franches-Montagnes

Mercredi 28 avril
JE 18h, Chalière Moutier:
Moutier a – Team Vallon a

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Reprise des championnats juniors ce samedi à la Praye



Notre équipe de juniors D du Team Vallon entraînée par Hugo Da Silva et la joie de retrouver la compétition et le goût de la victoire

Si nos actives et actifs doivent encore faire preuve de patience (malheureusement et contre toute logique), la reprise a sonné pour nos juniors. Samedi dernier, nos jeunes E et D ont renoué avec la compétition en se déplaçant à Tavannes chez nos amis du FCTT avec 2 victoires probantes (17-2 et 10-1) qui furent finalement secondaires, par rapport au plaisir

de pouvoir pratiquer leur sport favori.

Demain, nos deux équipes joueront à la maison, venez donc les encourager. Les règles sanitaires ci-dessous seront évidemment mises en place et devront être respectées :

– vestiaires : uniquement destinés aux joueurs et aux entraîneurs ;

– spectateurs : uniquement dans les secteurs prévus en dehors de la responsabilité du club, à savoir derrière le but sud et sur le côté est. Aucun spectateur ne sera autorisé à rester dans le secteur des bancs des remplaçants et devant la buvette. Les personnes devront s'enregistrer via un code QR ;

– buvette : uniquement vente à l'emporter (pas de consommation à l'intérieur ou dans les secteurs interdits aux spectateurs).

Vente de vin du 90°

Derniers jours pour passer commande. Info sur les réseaux sociaux et notre site internet www.fccourtelary.ch. Merci de votre soutien.

| jean-marc tonna, président

Samedi 24 avril

JE 9h30, La Praye:
Team Vallon – Moutier

JD 11h15, La Praye:
Team Vallon – Lugnez Daphreux

FIT CHALLENGE PÉRY ET ENVIRONS

Une initiative qui plaît

Comme nous l'annoncions dans ces colonnes la semaine dernière, un fit challenge gratuit a été lancé à Péry par Stéphane et Florian Loriol, deux sportifs amateurs qui n'en pouvaient plus de ne pas pouvoir s'entraîner. Comme ils ont pu le constater dimanche, cette initiative répond à un besoin puisque 12 participants étaient présents sur la place rouge, malgré le froid qui régnait, et ils n'ont pas tari d'éloges sur la

leçon à laquelle ils venaient de participer au moment de quitter la place.

Un groupe WhatsApp

Pour faciliter les contacts et les informations, un groupe a été créé et ainsi les personnes intéressées peuvent faire savoir s'ils participent ou non, demander si la cession a lieu alors que la météo est incertaine, etc.

Si ce challenge du dimanche matin vous intéresse, que vous

aimeriez recevoir les informations, vous pouvez vous adresser aux organisateurs afin qu'ils vous intègrent dans le groupe. Bienvenue à tous ceux qui ont juste envie de se faire plaisir en faisant du sport dans la bonne humeur |nl

Fit challenge

Place rouge, halle de sport, Péry
Tous les dimanches, de 11 h à 12 h
Loriol Stéphane : 079 580 79 16
Loriol Florian : 079 232 64 54

VOLLEYBALL CLUB PÉRY

Positive attitude

Après deux saisons écourtées à cause de la pandémie, le VB Péry reste positif pour la prochaine saison

Vivant, depuis plus d'un an maintenant, au rythme des décisions fédérales, le VB Péry et ses membres restent motivés et confiants quant à pouvoir bientôt disputer, à nouveau, un championnat de A à Z, sans subir des coupures sportives dues à la pandémie.

Nous remercions tous nos membres, qui ont su s'adapter à des manières de s'entraîner quelque peu différentes qu'à l'accoutumée : à la maison durant les confinements, dehors dans le sable, et finalement en salle, mais différemment, avec quelques contraintes qui sont devenues maintenant notre quotidien (masques, distances, etc.). Vous avez tenu le coup et malgré la tempête, vous répondez toujours présent. Un grand merci ! Une petite pensée également aux entraîneurs, qui ont

dû s'adapter en proposant des entraînements différents, mais, on l'espère, tout de même attrayants, afin de préserver la motivation des troupes.

Le VB recherche

Pour renflouer nos équipes juniors, nous recherchons des jeunes filles motivées à pratiquer notre beau sport, débutantes ou non, nées dans les années 2006 à 2010 (entraînements le jeudi de 18h15 à 20h, à Péry).

Intéressées ? Alors, contactez-nous au 079 446 48 56.

Nous recherchons également des plus jeunes (filles et garçons), nés dans les années 2011 à 2016 pour notre mouvement mini et kids volley (entraînements le jeudi de 17h à 18h30, à Péry). Intéressés ? Alors, contactez-nous au 076 384 35 22.



Saison 2019/2020 Kidsvolley 1

Et pour encadrer tout ce petit monde, nous recherchons aussi un/une entraîneur(e)/coach pour nos juniors M19. |es

SOCIÉTÉ DE TIR COURTELARY

Tir d'ouverture du district de Courtelary

Bonne nouvelle pour les tireurs des sociétés de l'AJBST

Suite à la conférence du Conseil fédéral du 19 avril dernier, la décision a été prise par la société de tir de Courtelary d'organiser le tir d'ouverture des ex-ARDC 2021 qui se déroulera ce week-end, soit samedi après-midi 24 avril et dimanche matin 25 avril.

Les deux journées seront organisées dans les strictes règles imposées, une cible sur deux sera en service afin de garantir la distance imposée de 2 mètres, ainsi que la présence de 15 personnes. Pour des raisons pratiques, le bureau sera installé dans la cantine située à l'extrémité du stand. Selon le

nombre de personnes présentes lors de l'inscription, le port du masque sera obligatoire.

Pour ce qui est de la restauration, une tente cantine a été installée et des tables de maximum 4 personnalités seront à la disposition des tireurs qui auront envie de se substantier.

Afin de pouvoir garantir le traçage des personnes présentes, une liste sera placée à l'entrée du stand.

Ce tir est ouvert aux membres des sociétés de l'AJBST. Inscriptions auprès du chef de tir, Michel Cudré-Mauroux, 079 796 32 17 ou michel.cudre@sunrise.ch | mc

GYMNASTIQUE SENIORS CORGÉMONT

Reprise des leçons

La municipalité ayant donné son feu vert pour l'occupation de la halle de gym, nous allons enfin pouvoir reprendre nos leçons habituelles du mercredi.

Les horaires resteront inchangés jusqu'au 30 juin, soit : Gym Fit, de 8h15 à 9h10 ; Gym Seniors, de 9h15 à 10h10 ; Gym Tonic, de 14h à 15h.

Nous nous réjouissons beaucoup de vous revoir nombreux dès mercredi 28 avril, si vous avez 55 ans ou plus, dames et messieurs et que vous aimez faire un peu de gym, vous détendre en compagnie d'autres personnes de votre âge, alors nous vous invitons à nous rendre visite.

La Covid-19 étant encore toujours d'actualité, n'oubliez pas de rester vigilants et prudents. | les monitrices et les responsables

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du 23 avril au 29 avril: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94
Samedi: 13h30-16h, 19h 15-19h45
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h 15-19h45

TRAMELAN
Du 23 avril au 29 avril: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabineturgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE

24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN 0900 93 55 55

En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500
Par 8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasbasvallon.ch
www.sasbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI

SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1

Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi et vendredi: 15h 15-18h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 11 mai: 15h 15-17h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 15 mai: 9h 45-11 h 45

FRINVILLIER
Mardi 27 avril: 16h 30-17 h 15

ORVIN centre du village
Mardi 27 avril: 17 h 45-19 h 30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 30 avril: 17 h 30-19 h 15

ROMONT entrée du village
Vendredi 30 avril: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 4 mai: 16 h 30-19 h 30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 30 avril: 14 h 30-15 h 30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER

rue du Marché 6

Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER collège

Lundi: 17h-19h
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège

Mardi: 15h 15-17 h 15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET rue principale 20

Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h 15-19h

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: atelier 10h-18h (dernière entrée à 17h)

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h 30-18h, produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9h 30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe
Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h 15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h 15-10h 10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.
079 735 33 74

ORVIN halle
Lundi: 16h 30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14 h 15
Leçons ouvertes à tout le monde

PLAGNE

centre communal
Lundi: 19h45
(sauf vacances scolaires)

SONCEBOZ

halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20h 15-21h 15
60 francs/an
Etudiantes 30 francs/an
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13

1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h

032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation 079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée

MUSÉE DE SAINT-IMIER
Jusqu'en 2021, l'exposition permanente du Musée de Saint-Imier sera fermée afin d'effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement.
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechat@bluewin.ch

SKI ALPIN

BUGNETS-SAVAGNIÈRES
www.chasseral-snow.ch
Ecole suisse des sports de neige:
079 611 79 91

TÉLÉSKIS DES PRÉS-D'ORVIN
www.presdorvin-ski.ch

TÉLÉSKIS DE TRAMELAN
032 487 52 66
www.teleski-tramelan.ch

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 24 et du 25 avril assuré par Sébastien Gurtner et Joseph Muri-set, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faeandrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Fermé: mardi après-midi 27 avril
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cornoret.ch
www.cornoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi-jeudi: 8h-12h
Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Fermé: mercredi 28 avril et jeudi 29 avril toute la journée
Lundi: 16h-18h
(permanence maire: 17h 30-18h 30)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 10h30-12h
La Charrière 6
2534 Orvin
032 358 01 80
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax: 032 962 65 05
info@renan.ch
admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier
CP 301
032 942 44 24
Fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Mardi et jeudi: 15h-17h
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval
CP 47
032 488 33 00
Fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER
HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Mardi et mercredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi, mardi, mercredi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20
Fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville
2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Réclame

POMPES FUNÈBRES
Jour et nuit
NIGGLI
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55
www.pf-niggli.ch

A donner

Orgue électronique Technics U30 en état avec partitions et mode d'emploi en allemand. Hauteur 96, largeur 113 et profondeur 58 cm

077 453 19 57 ou vio@bluewin.ch

ATTENTION Tous les horaires d'ouverture ci-dessus sont les habituels.
En raison de la crise sanitaire, merci de vous renseigner auprès des instances concernées.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages
Claude Sansonnens, Claudia Lopes, Coraline Bolle, Nicolas Schaeffer

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

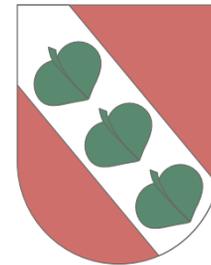
Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

imprimé en
suisse

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SERVICE D'ACTION SOCIALE COURTELARY

Assemblée générale

**jeudi 27 mai 2021 à 19h,
à la halle polyvalente de La Ferrière
(rue des Trois-Cantons 38)**

La séance aura lieu en mode présentiel, à moins que de nouvelles mesures sanitaires plus strictes entrent en vigueur avant cette date.

Ordre du jour

- Ouverture de la séance par la présidente de l'assemblée
- Contrôle des présences et désignation d'un(e) scrutateur(trice)
- Comptes 2020
 - présentation des comptes
 - rapport de l'organe de révision
 - approbation des comptes et décharge au comité
- Réélection de la fiduciaire pour la révision des comptes
- Rapports
 - de la présidente du comité
 - de la responsable du contrôle des dossiers
 - de la direction
- Informations sur la mise en place du TSS (Travailleur social en milieu scolaire)
- Nominations au sein du comité
- Information du comité
- Divers et imprévus

Courtelary, le 23 avril 2021

Service d'action sociale Courtelary
Le comité

Corgémont



Avis de construction

Maitres d'ouvrage: Christine Kabou et Matthieu Pagnon, chemin des Prés 8, 2606 Corgémont.
Propriétaires fonciers: idem.
Auteur du projet: Stalder & Zürcher SA, Rudolf Zürcher, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.
Projet: remplacement du chauffage actuel pompe à chaleur / électrique, par une pompe à chaleur air-eau extérieure placée du côté est de la maison, sur parcelle N° 938 au lieu-dit «chemin des Prés 8», 2606 Corgémont (zone d'Habitation 2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: installations techniques.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 24 mai 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 23 avril 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maitre d'ouvrage: René Schneider, L'Eaubelle 19, 2534 Orvin.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau sur parcelle N° 19 au lieu-dit «route du Chaumin 9», 2606 Corgémont (zone d'Habitation 2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: installations techniques.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 24 mai 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 23 avril 2021

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Energie Corgémont SA, rue Péchevaux 11, 2606 Corgémont.
Auteur du projet: Allotherm SA, Moosweg 11, 3645 Gwatt.
Emplacement: parcelle N° 1173 (centrale de chauffe) et 36 autres parcelles selon plans (conduites souterraines), aux lieux-dits «rue des Longues Faux, Les Brues, Grand'rue, rue de la Gare, Sur le Crêt, Le Côté, La Gaude et chemin du Dr Eguet», commune de Corgémont.
Projet: réalisation d'un chauffage à distance par énergie renouvelable (copeaux de bois) comprenant une centrale de production de chaleur avec aménagement d'une place et d'un accès ainsi qu'un réseau de distribution de chaleur à distance (conduites souterraines) à travers le village.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: A2, M2, H2, H4, ZV, CE, CAV, agricole et réseau routier.
Recensement arch.: ensembles bâtis A et B.
Dérogations: art. 24 LAT, 48 LAE, 80 LR et 415 RCC.
Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 16 mai 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 avril 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

COMMUNE BOURGEOISE DE CORGÉMONT

Assemblée bourgeoise

**du lundi 31 mai 2021 à 20h
à la salle de spectacles de Corgémont**

Ordre du jour

- Salutations
- Désignation de deux scrutateurs
- Procès-verbal de l'assemblée du 30 novembre 2020
- Comptes 2020
 - présentation
 - rapport de l'organe de vérification
 - acceptation
- Discuter et approuver la mise en réserve forestière totale de la Combe du Bez (parcelle N° 565)
- Divers et imprévus

Corgémont, le 23 avril 2021

Le Conseil de bourgeoisie

Cortébert



Election complémentaire d'un membre du Conseil municipal

Au terme du délai pour le dépôt d'une proposition de remplacement d'un membre du Conseil municipal de Cortébert, le groupe «Intérêts communaux» a proposé la nomination de la personne suivante pour la période de fonction se terminant le 31 décembre 2022:

**Fabrice Riat, chemin des Isles 1A,
employé de commerce, 1967**

Conformément à l'article 41, 3^e alinéa du règlement communal concernant les élections et les votations aux urnes, le Conseil municipal déclare élue tacitement la personne susmentionnée.

Cortébert, le 23 avril 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérante: Miche Michelle, Les Vernayes 20, 2607 Cortébert.
Auteur du projet: Vuilleumier Roland SA, Grand-rue 53, 2608 Courtelary.

Propriétaire foncier: Miche Michelle, Les Vernayes 20, 2607 Cortébert.
Projet: remplacement de la production de chaleur à mazout par une pompe à chaleur.
Lieu-dit: Les Vernayes 20.
Parcelle: 992.
Zone: H2.
Dimensions: selon plans déposés.
Zone de protection des eaux: Au.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 16 avril 2021

Le Secrétariat municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE CORTÉBERT

Assemblée générale

**Lundi 31 mai 2021 à 19h
à la halle de gymnastique**

Ordre du jour

- Lecture du procès-verbal
- Comptes 2020
- Divers

Cortébert, le 15 avril 2021

Le Conseil de bourgeoisie

Courtelary



Avis de construction

Requérant: Banach Marcin, Grand-rue 85, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: idem que requérant.
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Projet de construction: agrandissement de la cabane de jardin avec installation d'un gril et d'un canal de cheminée, le tout sur la parcelle N° 944, Grand-rue 84, zone HA.
Dimension: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.
Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Réclame

UN HOMME N'EST JAMAIS SI GRAND QUE LORSQU'IL EST À GENOUX POUR AIDER UN ENFANT. - PYTHAGORE -

Comme Zinédine Zidane, soutenez les enfants atteints par une leucodystrophie en Suisse!

IBAN : CH02 0900 0000 1737 1750 7

ELA SUISSE / SCHWEIZ

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 16 avril 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Di Donato Eddy, Le Moulin 1, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Projet de construction: construction d'un garage double, agrandissement d'un garage existant et déplacement de l'annexe existante, le tout sur la parcelle N° 981, Le Moulin 1, zone HA - PAL 1.
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.
Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 16 avril 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Adrien Chatelain, Son Cernion 338, 2610 Mont-Crosin.
Auteur du projet: idem que requérant.
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Projet de construction: changement d'affectation du rez-de-chaussée en dépôt du bâtiment sis à Son Cernion 338, 2610 Mont-Crosin, parcelle 1218.
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.
Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 16 avril 2021

Le Secrétariat municipal

La Ferrière



Avis de construction

Requérants: Sandra Thomas, Le Crêt de La Borne 38, 2333 La Ferrière et Patrick Tanner, L'Orée-du-Bois 130, 2300 La Chau-de-Fonds.
Auteur du projet: Jacques Geiser, bureau technique, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.
Propriétaires fonciers: Sandra Thomas, Le Crêt de La Borne 38, 2333 La Ferrière et Patrick Tanner, L'Orée-du-Bois 130, 2300 La Chau-de-Fonds.
Projet: pose d'une mini-step Canplast Easy One 9 EH dans fosse existante. Le fond de la fosse sera cassé pour avoir la hauteur nécessaire pour l'installation de la mini-step et arriver à raccorder la canalisation existante, Crêt de la Borne 38, 2333 La Ferrière, parcelle 261.
Bâtiment protégé: digne de conservation.
Zone: hors zone à bâtir.
Dérogation: art. 24 LAT.
Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 16 mai 2021.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 16 avril 2021

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérants: Ana et David Cristofori, rue du Clos de Moge 7, 2603 Péry.
Propriétaires fonciers: Ana et David Cristofori, rue du Clos de Moge 7, 2603 Péry.
Auteur du projet: Deco & Architecture, Jean-Pierre Gerber, rue de l'Euchette 2A, 2605 Sonceboz.
Projet de construction: agrandissement séjour et pose pergola, rue du Clos de Moge 7, 2603 Péry, parcelle N° 1045, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: agrandissement du séjour sous terrasse existante, couvert ouest. Fondations en radier béton armé et pare-gel en béton. Construction portante en murs Ytong de 40 cm. Plafonds avec isolation sous plafonds. Façades comme façade existante, de couleur blanc cassé. Toit existant. Pose d'une pergola bioclimatique.
Protection des eaux / eaux usées: néant.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 16 mai 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 16 avril 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Diego Montani, rue de la Gare 12, 2603 Péry.
Propriétaire foncier: Diego Montani, rue de la Gare 12, 2603 Péry.
Auteur du projet: Diego Montani, rue de la Gare 12, 2603 Péry.
Projet de construction: fermeture du carport, rue de la Gare 19, 2603 Péry, parcelle N° 959, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: fermeture du carport à l'avant avec une porte de garage en aluminium de couleur blanche mat. Fermeture du côté avec des plaques Resopal de couleur blanche.
Protection des eaux / eaux usées: néant.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 16 mai 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 16 avril 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Valerie Limunga Akoasang Abunaw et James Tataw Ashu, rue Rière Ville 5, 2603 Péry.
Propriétaires fonciers: Valerie Limunga Akoasang Abunaw et James Tataw Ashu, rue Rière Ville 5, 2603 Péry.
Auteur du projet: Verancolor Sàrl, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.
Projet de construction: construction d'une véranda non chauffée, rue Rière Ville 5, 2603 Péry, parcelle N° 872, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: construction d'une véranda non chauffée. Fondations en dalle béton existante. Construction portante avec poteaux aluminium. Parois en châssis aluminium. Plafonds avec panneau isolant. Façades avec fermeture en aluminium de couleur RAL blanc. Toit rectangulaire plat + dôme 4 pans.
Protection des eaux / eaux usées: évacuation des eaux en système séparatif.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 16 mai 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 16 avril 2021

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

N° et date de la décision en matière de construction: PC no 49/2020 * 2020-5509 du 20 avril 2021.
Requérante: Ciments Vigier SA, Zone industrielle de Rondchâtel, 2603 Péry.
Emplacement: parcelles N°s 172, 302, 638, 833 et 857, au lieu-dit: «La Reuchenette», Péry, commune de Péry-La Heutte.
Projet: création d'une installation de lavage de sols, constituée d'une installation de traitement avec halle, de surfaces de circulation et de zones de stockage (parcelle 857), aménagement de surfaces de stockage intermédiaire (parcelle 172) et expansion du raccordement ferroviaire (parcelles 172 et 638) + installation d'un ruban convoyeur et aménagement d'une piste provisoires jusqu'en 2025 entre l'installation de traitement et les surfaces de stockage intermédiaire (parcelle 302).
Objets protégés: interventions sur la végétation des rives (21 LPN), dans les haies et bosquets (27 et 28 LCPN), sur les populations de plantes protégées et les habitats naturels d'animaux protégés (20 OPN).
Lieu de dépôt: Administration communale de Péry-La Heutte, Grand-Rue 54, 2603 Péry.

Selon l'art. 15 de l'Ordonnance fédérale relative à l'étude d'impact sur l'environnement (OEIE; RS 814.011), la décision susmentionnée ainsi que le rapport d'impact sur l'environnement de l'Office de la Coordination Environnement et développement durable du canton de Berne du 23 février 2021 peuvent être consultés au lieu de dépôt indiqué, jusqu'au 23 mai 2021.

Courtelary, le 23 avril 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame



«Subitement, je ne sentais plus ma main gauche»

La Société suisse de la sclérose en plaques soutient toutes les personnes atteintes de SEP. Aidez-nous vous aussi: www.sclerose-en-plaques.ch

pour une vie meilleure **SEP** Société suisse de la sclérose en plaques

Renan



Avis de construction

Requérant: Wegmüller Werner, La Juillarde 1, 2616, 2616 Renan.
Auteur du projet: Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Adresse du projet: parcelle N° 609, La Juillarde 1, 2616 La Renan.
Descriptif du projet: changement de chauffage: remplacement d'une chaudière à mazout par une chaudière à pellets.
Dimension du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone agricole.
Dérogation: art. 24c LAT
Zone / périmètre protégé: néant
Objet protégé: digne de conservation.
Dépôt public: du 16 avril au 17 mai 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 16 avril 2021

Le Conseil municipal

Romont



COMMUNE BOURGEOISE DE ROMONT

Assemblée bourgeoise

Vendredi 11 juin 2021 à 19h
 Cabane forestière, 2538 Romont

Ordre du jour

1. Salutations et ordre du jour
2. PV de l'assemblée du 4 décembre 2020
3. Comptes 2020
4. Crédit: 18000 francs pour le mur de la terrasse du restaurant communal
5. Proposition de prix de 50 francs par stère
6. Départ de Louis Voiblet et nomination au poste d'administrateur des finances
7. Informations sur le restaurant communal
8. Divers et imprévus

Romont, le 23 avril 2021

Le Conseil bourgeois

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Saint-Imier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Bugnenets-Savagnières SA, case postale 252, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Yvan Meyrat, ing. civil HES REG A, rue des Vergers 11, 2065 Savagnier.
Emplacement: parcelle N° 1048, au lieu-dit: «La Savagnière Dessus», commune de Saint-Imier.
Projet: prolongation du télésiège des Pointes sur une longueur de 176m, construction d'une cabine de surveillance au départ du télésiège et déplacement de la motrice.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 27 LCPN.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 23 mai 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 23 avril 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Permis de construire 21-23

Requérante / Maître d'ouvrage: Ursula Sarasin, Finkelerweg 44, 4414 Arlesheim.
Auteur du projet: MBR architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Adresse du projet: BF 1341, Mont-Soleil 46, 2610 Mont-Soleil.
Description du projet: assainissement thermique des façades, changement des portes et des fenêtres.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: HZ.
Dérogation: art. 24 LAT.
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 16 avril 2021 au 17 mai 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 16 avril 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
 Nicolas Vuilleumier*

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

N° 2021-2636
N° Commune: 122021
Requérant: Yves-Olivier Pianaro, Fin du Pertuis 3, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Yves-Olivier Pianaro, Fin du Pertuis 3, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Emplacement: Fin du Pertuis 3, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle N° 188.
Projet: installation d'une pompe à chaleur en remplacement d'un chauffage à mazout, mise hors service et évacuation de la citerne.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Dérogation: néant.
Périmètre protégé: néant.
Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 mai 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 23 avril 2021

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2021-2637
N° Commune: 132021
Requérants: Marion Aschwanden et Jean Caseiro, rue Centrale 13, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Marion Aschwanden et Jean Caseiro, rue Centrale 13, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Emplacement: rue Centrale 13, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 78.
Projet: réalisation d'une piscine privée.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: C.
Dérogation: néant.
Périmètre protégé: néant.
Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 mai 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 23 avril 2021

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2021-2638
N° Commune: 142021
Requérants: Jérémie et Sabine Voisard, champ de la Pierre 3, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Jérémie et Sandrine Voisard, champ de la Pierre 3, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Emplacement: champ de la Pierre 3, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 1054.
Projet: construction d'un mur en pierre calcaire côté sud du terrain. Installation d'une clôture en acier galvanisé et d'une palissade. Installation d'un poêle à bois et d'un canal de fumé.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Dérogation: néant.
Périmètre protégé: néant.
Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 mai 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par

écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 23 avril 2021

Le Bureau communal

Sonvilier



Procédure d'approbation des projets d'installations électriques

Mise à l'enquête publique

Commune: Sonvilier

Pour:

S-0175684.1
Station transformatrice Les Brues

– Construction d'une nouvelle station transformatrice sur la parcelle 36 de la commune de Sonvilier en remplacement de la station actuelle (S-050347)
 Coordonnées: 2563740 / 1220718

L-0077207.4

Ligne souterraine 16 kV pour la station Les Brues depuis le mât N° 1 de la ligne L-0185993

– Enfouissement complet de la liaison
 – Déplacement du point de dérivation sur la ligne aérienne L-185993

Les demandes d'approbation des plans susmentionnées ont été soumises à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par la Société des Forces Electriques de la Goule SA, route de Tramelan 16, 2610 Saint-Imier.

Les dossiers seront mis à l'enquête du 22 avril 2021 jusqu'au 24 mai 2021 à l'Administration communale de Sonvilier, Place du Collège 1, 2612 Sonvilier.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEX; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEX).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque a qualité de partie en vertu de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEX peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEX pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel:

- les oppositions à l'expropriation;
- les demandes fondées sur les art. 7 à 10 LEX;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEX);
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEX);
- les demandes d'indemnité d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Inspection fédérale des installations à courant fort

*Projets
 route de la Pâla 100
 1630 Bulle*

BOURGEOISIE DE SONVILIER

Assemblée générale

Vous êtes convoqué(e)s en assemblée générale

le jeudi 27 mai 2021 à 20h
à la salle de paroisse de Sonvilier

Ordre du jour

- Appel
- Discuter et approuver les comptes 2020
- Information entretien du stand de tir
- Information chauffage à distance de Sonvilier
- Information présidence 2022
- Divers

Le Conseil bourgeois

Tramelan



PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Les membres (suisse et étrangers) de la Paroisse réformée évangélique de Tramelan sont convoqués en

Assemblée de paroisse ordinaire

le jeudi 27 mai 2021 à 20h
à l'église

Ordre du jour

- Méditation
- Procès-verbal de la dernière assemblée paroissiale ordinaire du 10 décembre 2020
- Comptes 2020 – acceptation
- Crédit additionnel – traitement du personnel administratif
- Election de membres du conseil de paroisse
- Règlement du personnel
- Centre paroissial – avancement du chantier
- Covid-19 : état de la situation
- Informations - Vie paroissiale, Par8 et arrondissement
- Divers

Le règlement du personnel peut être consulté du 27 avril au 27 mai 2021 au secrétariat.

Le procès-verbal de cette assemblée pourra être consulté au secrétariat du 7 juin au 7 juillet 2021.

Tramelan, le 21 avril 2021

Le Conseil de Paroisse

Conseil général de Tramelan

En séance du 19 avril 2021, le Conseil général a approuvé, sous réserve du référendum facultatif

– le règlement de la Maison de l'enfance « Les Lucioles ».

L'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2022.

Le référendum peut être demandé par la signature d'un vingtième des ayants droit au vote en matière communale dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le début du délai référendaire est le vendredi 23 avril 2021.

L'ayant droit au vote en matière communale doit apposer de sa main et lisiblement son nom, son prénom, son année de naissance et son adresse sur la liste de signatures. Il y adjoint sa signature. La même demande de référendum ne peut être signée qu'une fois.

Réclame

**Pouvoir tout dire
 et être écouté**

Un entretien aide.
 Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: www.143.ch

Le référendum, accompagné des signatures, doit être déposé auprès du Conseil municipal de Tramelan, Hôtel de Ville, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.

Le Conseil général a préavisé favorablement à l'intention du corps électoral

– la réfection globale de l'Hôtel de Ville (Grand-Rue 106), soit un crédit d'engagement de 2 570 000 francs TTC.

La votation populaire est fixée au dimanche 13 juin 2021.

Le Conseil général de Tramelan, souverainement, a également

– nommé Georges Juillard, UDC, au bureau du Conseil général;
 – nommé Georges Juillard, UDC, en qualité de premier vice-président;
 – nommé Yves Buri, PEV, en qualité de membre de la commission de l'EJC;
 – nommé Pierre von Allmen, UDC, en qualité de membre de la commission de l'EJC;
 – nommé Richard Juillard, UDC, en qualité de membre de la commission de l'Urbanisme;
 – transformé la motion de Myriam Tellenbach, PLR, intitulée « Zones industrielles et artisanales » en postulat et l'a classé;
 – accepté la motion de Thierry Gagnebin, PS, intitulée « Pour une mise en valeur du savoir-faire en mécanique horlogère et des comptoirs horlogers de Tramelan »;
 – rejeté la motion de Audrey Châtelain, PS, de Emmanuel Contesse, Groupe Débat, de Vital Gerber, Groupe Débat, de Nathalie Mercier-Vaucher, Groupe Débat, et de Vincent Vaucher, PS, intitulée « Création d'une commission non permanente pour l'égalité hommes-femmes ».

Un recours relatif aux présentes décisions peut être formé dans un délai de 30 jours à dater de la présente publication, soit jusqu'au mardi 25 mai 2021. Il doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en deux exemplaires.

Tramelan, le 19 avril 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction N° 2021/31

Requérants: Schnegg Gaëlle et Matthieu, rue des Ecureuils 21, 2722 Les Reussilles.

Auteur du projet: KWSA SA, rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray.

Projet: démolition de la terrasse existante + extension du rez-de-chaussée avec toiture-terrasse + nouveau revêtement de façade + mise en place d'une citerne enterrée de récupération d'eau de pluie. Parcelle N° 3483, zone H2
Emplacement: rue des Ecureuils 21, 2722 Les Reussilles.

Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: radier béton armé; construction portante: étayage: ossature bois; parois: ossature bois; plafonds: ossature bois; façades: panneaux Fundermax, couleur brun; toit: plat, inclinaison 2 %, couverture: lame bois de terrasse, couleur brun.
Dérogations: art. 212 RCC - GDL sud insuffisante.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 23 avril 2021 au 24 mai 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 23 avril 2021

La Commune de Tramelan

Tel 143
 La Main Tendue

Compte 30-14143-9

Tramelan (suite)



Avis de construction N° 2021/25

Requérant: Tondini Jonny, Grand-rue 71, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Stalder et Zürcher SA, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure côté nord-est du bâtiment existant (sous un cache). Parcelle N° 39, zone SBT.

Emplacement: Grand-rue 71, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans et formulaires.

Recensement architectural: ensemble bâti: B

Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure. Art. 80 LR - distance insuffisante à la route cantonale.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 16 avril 2021 au 17 mai 2021

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 16 avril 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/27

Requérant: Bühler Lucien, rue des Grillons 4, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Stalder et Zürcher SA, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.

Projet: remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieure côté est du bâtiment existant avec protection visuelle (écran végétal). Parcelle N° 1739, zone H2.

Emplacement: rue des Grillons 4, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans déposés.

Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 16 avril 2021 au 17 mai 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 16 avril 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/32

Requérant: Tanner Vincent, rue du Nord 39, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: RL Chauffage-Sanitaire Labate, Préjures 4, 2710 Tavannes.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure côté nord-est du bâtiment existant (avec protection visuelle existante). Parcelle N° 3123, zone H2.

Emplacement: rue du Nord 39, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans et formulaires déposés.

Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 16 avril 2021 au 17 mai 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 16 avril 2021

La Commune de Tramelan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Frédéric Desvoignes, Haut de la Montagne 1, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Sigeom SA, Sur le Brassiège 3, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: parcelles N° 1147 et 1150, au lieu-dit: « Haut de la Montagne », commune de Tramelan.

Projet: assainissement du chemin d'accès et réfection de diverses places autour de l'exploitation agricole avec raboutage de surface et pose d'enrobé bitumineux.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zone de protection: PP3.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 16 mai 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 avril 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Commune de Tramelan, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Sigeom SA, Sur le Brassiège 3, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: parcelles N° 1080, 1082 et 1150, aux lieux-dits: « Haut du Bémont et Haut de la Montagne », commune de Tramelan.

Projet: assainissement d'un chemin de desserte agricole et réfection d'une place avec raboutage de surface, réfection et élargissement du coffre et pose d'enrobé bitumineux.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zone de protection: PP3.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 16 mai 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 avril 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction N° 2021/30

Requérante: Precitrane Machines SA, Grand-rue 5, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: KWSA SA, M. Naïm Schnegg, rue Charles-Schaublin 3, 2735 Malleray.

Projet: mise en place d'un aérorefroidisseur en pied de façade nord-ouest du bâtiment existant. Parcelle N° 446, zone A12.

Emplacement: Grand-rue 6, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon documents déposés.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 16 avril 2021 au 17 mai 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 16 avril 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/24

Requérants: Bühler Michèle et Jean-Paul, chemin des Sources 2, 2720 Tramelan.

Auteurs du projet: idem requérants.

Projet: aménagement d'un balcon au 1^{er} étage en façade ouest. Parcelle N° 2256, zone H3.

Emplacement: rue Virgile-Rossel 12, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans déposés.

Recensement architectural: ensemble bâti: aucun.

Bâtiment: digne de conservation.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 16 avril 2021 au 17 mai 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 16 avril 2021

La Commune de Tramelan

Villeret



Avis de construction

Maîtres d'ouvrage et propriétaires fonciers: Bourquin Yann et Gisèle, rue de la Gare 32, 2613 Villeret.

Auteur du projet: Pascal Schaer SA, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur (air-eau) extérieure pour la chauffage de l'immeuble et de l'eau domestique.

Emplacement: parcelle N° 154, rue de la Gare 32, Villeret, zone village.

Recensement architectural: l'immeuble sera prochainement retiré du recensement architectural de Villeret, figure actuellement comme: digne de conservation.

Dimensions, spécificités: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 23 mai 2021.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en doubles exemplaires au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multi-copiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 23 avril 2021

Le Secrétariat municipal

Canton de Berne



Inauguration de l'exposition du Service archéologique bernois à Zweisimmen

Après être passée par Meiringen en mars dernier, l'exposition itinérante *L'archéologie fait histoire. Trouvailles du canton de Berne* du Service archéologique du canton de Berne fera étape à Zweisimmen à partir du 24 avril et jusqu'au 15 mai 2021.

Les visiteurs pourront y découvrir la diversité de l'archéologie bernoise dans deux conteneurs installés sur la Bärenparkplatz.

De plus amples informations et les horaires détaillés se trouvent à l'adresse www.be.ch/archeologie.

L'exposition présente du mercredi au samedi une série de trouvailles faites dans toutes les régions du canton. On pourra y admirer notamment une chaussure en cuir de l'Age du Bronze découverte en 2005/2006 dans les glaces du Schneidejoch, près de la Lenk. Datée de 2000 à 1550 ans avant J.-C., elle prouve que le col, qui culmine à 2755 mètres d'altitude, est emprunté depuis des millénaires pour passer de l'Oberland bernois dans le Valais.

Réclame



Nous apportons des réponses!
Passe aux actes sur [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch)

AMNESTY
INTERNATIONAL



Les deux pierres taillées de Diemtigen également exposées montrent qu'en plus de compter d'importantes voies de transit vers le sud à l'époque préhistorique, l'Oberland bernois présentait un intérêt particulier pour l'extraction de matières premières: il s'agit d'une lame en cristal de roche et d'un outil en quartz vieux de plus de 8000 ans retrouvés dans un abri rocheux occupé au Mésolithique à Oeyenriedschopf. A cette époque, des chasseurs-cueilleurs parcouraient en petits groupes les Préalpes de l'ère postglaciaire.

Le Service archéologique cantonal a célébré son cinquantenaire en 2020 par la mise sur pied de cette exposition itinérante, qui n'avait pas pu faire halte à Zweisimmen au printemps de l'an dernier en raison de la pandémie de coronavirus. La manifestation peut maintenant avoir lieu, avec un an de retard sur le calendrier prévu. Il n'est pas prévu de vernissage. L'exposition sera ensuite présentée à Münsingen.

*Direction de l'instruction
publique et de la culture*